



HAL
open science

Louis Martin & Marie Rosalie Combrie : cultivateurs du Lauragais

Caroline Delpy

► **To cite this version:**

Caroline Delpy. Louis Martin & Marie Rosalie Combrie : cultivateurs du Lauragais. Histoire. 2020. dumas-03116116

HAL Id: dumas-03116116

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03116116>

Submitted on 20 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

**LOUIS MARTIN
&
MARIE ROSALIE COMBRIE,
CULTIVATEURS DU LAURAGAIS**



Caroline DELPY

D.U. Généalogie et histoire des familles

Année 2020 – Session en présentiel – Promotion IN20^{CI}BLE

Directeur de recherches : Stéphane COSSON

Je soussignée, Caroline Delpy, certifie que le contenu de ce mémoire est le résultat de mon travail personnel. Je certifie également que toutes les données, tous les raisonnements et toutes les conclusions empruntés à la littérature sont soit exactement copiés et placés entre guillemets dans le texte, soit spécialement indiqués et référencés dans une liste bibliographique en fin de volume. Je certifie enfin que ce document, en totalité ou partie, n'a pas servi antérieurement à d'autres évaluations, et n'a jamais été publié.

CONSIGNES

1. CHOISIR UN COUPLE CENTRAL S'ETANT MARIE ENTRE 1833 ET 1842, SUIVANT LES CONDITIONS SUIVANTES :

- Soit des inconnus,
- Soit un couple dans notre généalogie ou une généalogie que l'on connaît,
- On peut avoir déjà travaillé sur ce couple,
- Si le couple s'est marié hors limite (par exemple : 1832 ou 1843), il faut alors expliquer dès l'introduction pourquoi on a choisi celui-ci.

2. À PARTIR DU COUPLE PRINCIPAL

- Présentation du couple et de leurs frères et sœurs
- Remonter trois générations au-dessus avec les frères et sœurs à chaque fois.
- Puis présenter les enfants et TOUS les petits-enfants du couple.

3. LE MEMOIRE DEVRA COMPORTER L'HISTOIRE DE LA COMMUNE OU DE LA PAROISSE DU LIEU DE MARIAGE DU COUPLE PRINCIPAL :

- On se cantonnera à la période XVI^è-XXI^è siècles.
- On ne donne pas l'histoire de toutes les communes nommées si le couple a déménagé plusieurs fois, seulement la principale.
- Si une autre commune est choisie, il faudra en donner la raison.

4. ON S'EVERTUERA A CHERCHER AU MOINS UN DOCUMENT DE CHAQUE TYPE :

- Cadastre
- Recensement
- Notaire
- Armée
- Hypothèques
- Succession
- État civil (NMD)
- Archives religieuses (BMS)

En fonction de la recherche, d'autres documents tel que justice, liste électorale, décorations... sont bien évidemment possibles.

Les documents marquants seront insérés et transcrits.

REMERCIEMENTS

Je tiens à adresser mes remerciements à mon directeur de recherches Stéphane Cosson pour ses précieux conseils, sa disponibilité et sa grande bienveillance.

Je remercie également l'équipe de l'université de Nîmes ainsi que tous les enseignants qui se sont démenés pour assurer la continuité pédagogique pendant la période de confinement.

Un grand remerciement aussi à l'ensemble de la promotion IN20^{CI}BLE qui est restée présente, soudée et motivée pendant cette période d'incertitude.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	6
I. L'ENVIRONNEMENT DU COUPLE	7
II. PRESENTATION DU COUPLE CENTRAL : LOUIS MARTIN ET MARIE ROSALIE COMBRIE.....	10
1. Anthroponymie	10
2. Début des recherches	10
3. Fratrie de Louis MARTIN	11
4. Fratrie de Marie Rose COMBRIE.....	12
5. Le contrat de mariage.....	13
6. L'armée de Louis MARTIN.....	14
III. ASCENDANCE DE LOUIS MARTIN.....	15
1. Les Parents de Louis Martin : Etienne Martin & Marie Algans	15
2. Sur la trace des Parents d'Etienne Martin : Marianne Jauzion et Jean Baptiste Solomiac	19
3. Les parents de Jean Baptiste Solomiac : André Solomiac & Marie Marty	35
IV. DESCENDANCE DU COUPLE CENTRAL	36
1. Les enfants et les petits-enfants.....	36
2. L'armée des petits-fils Martin.....	38
V. LE CADASTRE	43
VI. LISTE ELECTORALE ET RECENSEMENT	45
CONCLUSION	46

INTRODUCTION

J'ai choisi d'axer mes recherches sur une branche de ma famille. Je souhaitais profiter de ce travail pour faire partager mes découvertes à ma grand-mère paternelle qui s'intéresse beaucoup à l'histoire familiale. C'est donc tout naturellement que j'ai choisi de faire des recherches sur ses ascendants directs et plus particulièrement sur une branche qu'elle connaissait peu.

Mon choix s'est porté sur le couple suivant :

Louis MARTIN et **Marie Rosalie COMBRIE** mariés le 01/02/1839 à Puylaurens.

Ce couple allait donc forcément m'amener aux archives départementales (AD) du Tarn, à Albi, à 200 km de mon domicile. J'ai établi ma méthodologie de recherche en fonction de ce paramètre.

J'ai ainsi commencé mes recherches en ligne, sur le site des AD du Tarn.

Dans un premier temps, j'ai pu établir une grande partie du « squelette » de mon arbre grâce aux actes d'état civil et aux registres paroissiaux et j'ai pu compléter certaines informations grâce à d'autres documents mis en ligne comme les tables des successions et absences et les registres matricules.

Ensuite, j'ai programmé mes recherches aux AD d'Albi sur 2 journées consécutives pour récupérer tous les documents qui doivent obligatoirement figurer dans ce mémoire. Il faut savoir que chaque établissement d'archives a son propre fonctionnement. En ce qui concerne les AD du Tarn les consultations sont limitées à 3 documents par levée, les levées sont toutes les 45 min et la salle de lecture est inaccessible pendant l'heure repas. Le délai que je me suis imposé étant assez bref et les contraintes nombreuses, la préparation des recherches fut une étape indispensable pour mener à bien ma mission.

Avant de m'y rendre, j'avais donc préparé certains numéros de cote à demander dans un ordre précis afin d'optimiser mon temps sur place.

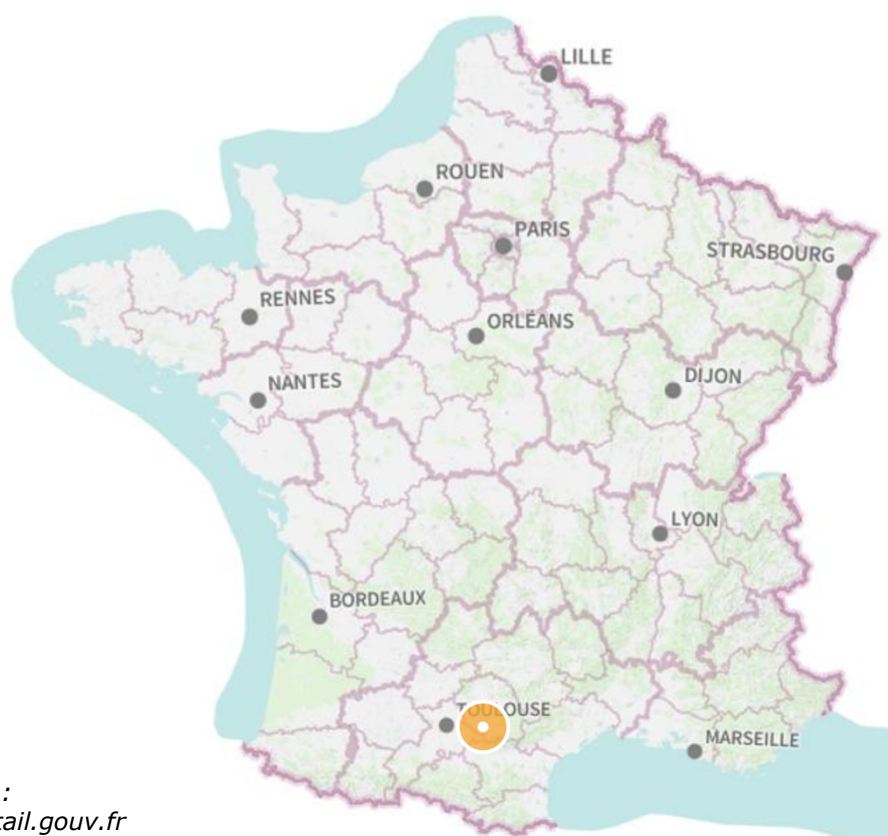
Dans ce mémoire les villages mentionnés sont Tarnais et toutes les cotes indiquées sont issues des AD du Tarn sauf indication contraire.

I. L'ENVIRONNEMENT DU COUPLE

Puylaurens est une commune française située dans le département du Tarn, en région Occitanie, dont le chef-lieu est Albi.

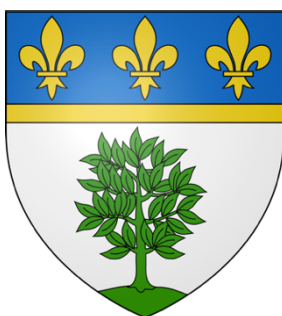
Du haut de ses 372m d'altitude, la ville domine la plaine du Lauragais et certains jours, on peut apercevoir les Pyrénées.

La commune est située à 41 kms à l'est de Toulouse (Haute-Garonne) et à 25 Kms à l'ouest de Castres (Tarn).



Source :
geoportail.gouv.fr

Le nom occitan est Puèglarenç : Puèg provient du latin podium qui signifie élévation et l'origine de « Laurenç » est le prénom Laurent en occitan (*Wikipédia*)



Blason et devise de la ville :

D'argent au laurier terrassé de sinople, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or, soutenu d'une divise du même.

La devise de la ville est *Virescit vulnere virtus* :
« la blessure renforce le courage ».

Sources 12/08/2020 : site officiel : <http://www.puylaurens.fr/>, image : Wikimedia Commons

Depuis 1458, Puylaurens a attiré les éleveurs du grand Sud par le commerce du bétail et bénéficie d'un marché important. Le marché a lieu le mercredi, jour de Mercure, Dieu du commerce.

Du XIII^{ème} au XVI^{ème} siècle, Puylaurens est aussi une cité incontournable de la culture du Pastel. Cette culture était surtout concentrée dans le triangle Albi-Carcassonne-Toulouse, terroir surnommé le Pays de Cocagne qui fournissait la teinture bleue à toute l'Europe et faisait la richesse et le renom de la région. A cette époque, les moulins pasteliers tournent à plein régime. Ce sont des lieux très fréquentés qui permettent les échanges et la propagation des idées. C'est pendant cette période que se développe le protestantisme.

Vers la fin du XVI^{ème} siècle, les spéculations et les escroqueries de certains acteurs puissants de la filière, les récoltes de mauvaises qualités, la désorganisation des routes commerciales engendrées par les guerres de religions et l'apparition sur le marché de l'indigo, principal concurrent du pastel, entraînent le déclin et la fin de la culture de celui-ci, quatre siècles après son arrivée en Languedoc.

Puylaurens est aussi le berceau de la Marianne Républicaine. C'est Guillaume Lavabre, artisan cordonnier et chansonnier, qui, en octobre 1792, baptise la toute jeune République « Marianne » dans sa chanson dont il composa la musique « La Garisou de Marianno », ce qui signifie la guérison de Marianne. S'il choisit le nom de Marianne pour désigner la République, c'est que ce prénom est très répandu chez les filles de la campagne, catholiques qui portent ainsi à la fois le nom de la Vierge et celui de sa mère. Cette chanson connut une grande popularité dans le midi occitan et il faudra attendre la 3^{ème} République pour voir Marianne gagner Paris avec l'arrivée au pouvoir d'une classe politique majoritairement occitane qui en fera le symbole officiel de la République.



Photo prise par mes soins à Puylaurens le 14/08/2020

Puylaurens comptait plus de 6000 habitants en 1839, au moment du mariage du couple étudié dans ce mémoire. C'est à cette période que la population était la plus nombreuse. Il s'ensuit un déclin démographique jusqu'au années 2000.

Evolution de la population

1793	1800	1806	1821	1831	1836	1841	1846	1851
5 109	5 648	6 003	6 112	6 160	6 280	6 095	6 094	6 178
1856	1861	1866	1872	1876	1881	1886	1891	1896
5 899	5 940	5 649	5 511	5 141	5 012	4 945	4 585	4 372
1901	1906	1911	1921	1926	1931	1936	1946	1954
4 103	4 124	4 078	3 473	3 482	3 506	3 368	3 245	3 207
1962	1968	1975	1982	1990	1999	2004	2009	2014
3 088	2 936	2 782	2 778	2 708	2 792	2 871	3 118	3 270
2017	-	-	-	-	-	-	-	-
3 236	-	-	-	-	-	-	-	-

(Sources : Wikipédia : LdH/EHESS/Cassini jusqu'en 1999 puis Insee à partir de 2006)

Sources :

<https://www.tourisme-tarnagout.com/s%C3%A9journer/acheter-local/le-pastel-en-pays-de-cocagne/>

Office de tourisme de Puylaurens

puylaurens.fr

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Puylaurens>

II. PRESENTATION DU COUPLE CENTRAL : LOUIS MARTIN ET MARIE ROSALIE COMBRIE

1. ANTHROPONYMIE

MARTIN est un prénom théophore français devenu le nom le plus porté en France. Ce nom est popularisé par l'évêque de Tours, Saint Martin, Evangéliste de la Gaule au V^{ème} siècle.

Le nom **MARTIN** vient du nom propre latin Martinus qui est un dérivé du nom du dieu Mars.

Ce nom est présent sur tout le territoire. Il existe de nombreux dérivés (Martinet, Martineau, Marti, Martini, Marzin...). Dans le sud-ouest on le retrouve fréquemment sous le dérivé de **MARTY**.

Le Saint Martin est fêté le 11 novembre.

COMBRIE est un nom peu populaire, seulement 135 personnes nées entre 1891 et 1990 le porte ou l'ont porté. Le département de l'Aude est celui qui compte le plus de naissances mais le nombre reste faible : 68 sur un siècle. L'origine du nom est inconnue.

(Sources : Filae, Ancestry)

2. DEBUT DES RECHERCHES

Mes recherches ont débuté à partir de l'acte de mariage de **Louis MARTIN et Marie Rosalie COMBRIE** le 1^{er} Février 1839 à Puylaurens (4 E 21904207 vue 6).

Grâce à ce document, j'apprends que Louis et Marie Rosalie sont tous les 2 cultivateurs, natifs de Puylaurens.

Louis est né le 7 mars 1813 au masage « En Salibert » où il réside avec sa mère Marie ALGANS. Son père Etienne MARTIN est décédé 4 ans plus tôt, le 19 mars 1835.

Marie Rosalie, quant à elle, est née le 10 mars 1821 au lieu-dit « L'Horte d'Ardialle » également dans cette commune, où elle réside toujours avec ses parents Joseph COMBRIE et Marie MARTY.

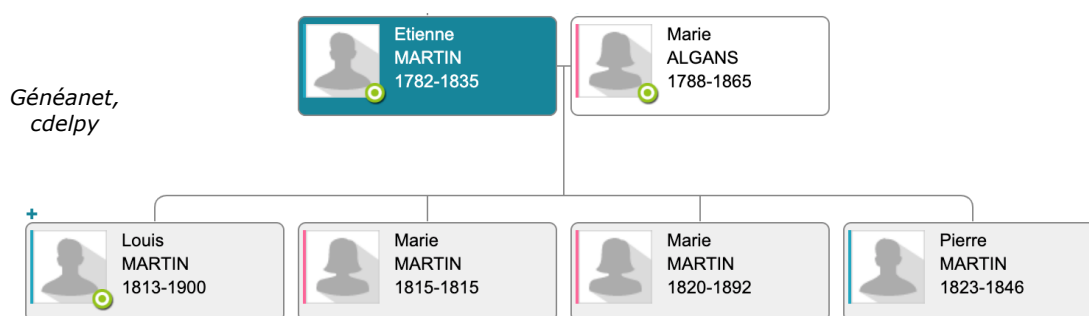
Les mariés sont âgés respectivement de 26 et 17 ans. Marie Rosalie est mineure. A partir de cet acte, j'ai pu centrer mes recherches sur la ville du Puylaurens. Pour chacun des époux j'ai recherché le mariage de leurs parents afin d'identifier ces derniers et de pouvoir trouver d'éventuels autres enfants dans les tables décennales. J'ai ainsi pu répertorier les actes d'état civil des naissances pour chacun d'eux.

Aucune des parties contractantes ne sait signer. Cet acte a été dressé en présence, entre autres, de Alexis Augustin Albouy, Docteur en Médecine et Jean Lagrèze Capitaine de Frégate, retraité, Chevalier de la Légion d'honneur.

3. FRATRIE DE LOUIS MARTIN

Les parents de Louis MARTIN sont **Etienne MARTIN** et **Marie ALGANS**. Ils se sont mariés le 8 août 1811 à Puylaurens (4E21903604 vue 41). Ils ont eu 4 enfants.

- **Louis MARTIN** est le premier enfant du couple. Il est né au lieu d'En Salibert à Puylaurens le 7 mars 1813, environ un an et demi après le mariage de ses parents. La déclaration à la mairie a été faite le lendemain de sa naissance par la sage-femme, en présence de plusieurs personnes dont le grand-père maternel Louis ALGANS. Il est mentionné que le père de l'enfant, Etienne, était dans l'impossibilité de faire la déclaration pour cause de maladie (4E_219_711 vue 23). **Louis** est décédé le 9 mars 1900 au même lieu à l'âge de 87 ans (4E 21905618 vue 15).
- **Marie MARTIN** est née le 26 avril 1815 et est décédée à 2 mois, le 1^{er} juillet 1815 au domicile, « En Salibert » à Puylaurens (4E_219_00715 vue 48, 4E_219_01013 vue 40).
- **Marie MARTIN** est née aux alentours de minuit de la nuit du 10 au 11 octobre 1820 et est décédée le 22 mars 1892. Bien qu'il soit noté dans son acte de décès qu'elle était âgée de 76 ans, en réalité elle avait 71 ans. Cet âge a certainement été calculé par rapport à l'acte de naissance de sa sœur pré-décédée. (4E21900726 vue 30, 4E21905220 vue 21). Elle est décédée dans sa maison d'habitation qui était également le lieu de sa naissance « En Salibert » à Puylaurens. Elle était célibataire et a légué ses biens à son seul frère encore en vie, **Louis**, personnage central de ce mémoire (3Q_12989_M_01 vue 7).
- **Pierre MARTIN** est le dernier né de la fratrie. Il est né le 27 septembre 1823 et décédé le 7 novembre 1846 à 23 ans, célibataire, toujours au même lieu. Il était cultivateur (4E_21901339 vue 12, 4E_21901916 vue 39).



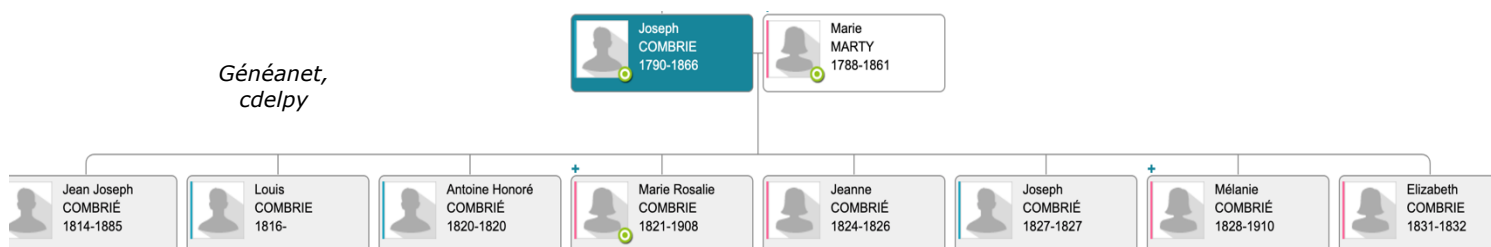
Dans cette fratrie, tous les enfants sont nés et sont décédés dans le même lieu, le masage d'En Salibert à Puylaurens. Seul **Louis** s'est marié et a eu des enfants.

4. FRATRIE DE MARIE ROSE COMBRIE

Les parents de Marie Rosalie sont **Joseph COMBRIE** et **Marie MARTY**. Ils se sont mariés le 29 septembre 1813 à Puylaurens (4E21903606 vue 51).

Ils ont eu 8 enfants :

- **Jean Joseph**, né le 25 novembre 1814 au masage d'En Tounty à Puylaurens et décédé le 20 mai 1885 à l'âge de 70 ans à son domicile l'Horte d'Ardialle dans la même commune. Sur son acte de décès il est mentionné qu'il est cultivateur et époux de Rosalie IMART (4E21900714 vue 43, 4E21905213 vue 22).
- **Louis**, né le 11 septembre 1816 à l'Horte d'Ardialle commune de Puylaurens (4E21900718 vue 13).
- **Antoine Honoré**, né le 27 janvier 1820 à l'Horte d'Ardialle à Puylaurens et n'ayant vécu que quelques jours. Il est décédé le 5 février 1820 (4E21900725 vue 11, 4E21901023 vue 10).
- **Marie Rosalie**, née le 10 mars 1821 à l'Horte d'Ardialle à Puylaurens et décédée à 87 ans, le 18 septembre 1908 au masage d'En Salibert, dans la même ville de Puylaurens (4E21900727 vue 16, 4E21905816 vue 32).
- **Jeanne**, née le 12 juillet 1824 et décédée à 21 mois, le 27 avril 1826 à Puylaurens (4E21901302 vue 9, 4E21901325 vue 26),
- **Joseph**, né le 17 mars 1827 et décédé le 24 mars de la même année à Puylaurens (4E21901307 vue 17, 4E21901327 vue 20),
- **Mélanie**, née le 24 mai 1828 au lieu-dit l'Horte d'Ardialle et décédée dans sa maison d'habitation à La Mouline d'Ardialle aussi commune de Puylaurens, le 27 mars 1910. Elle était âgée de 81 ans et veuve de Joseph PONTIER (4E21901307 vue 50, 4E21905818 vue 13).
- **Elizabeth**, née le 22 octobre 1831 et décédée quelques semaines plus tard, le 14 janvier 1832, à l'Horte d'Ardialle, à Puylaurens (4E21901316 vue 41, 4E21901336 vue 4).



A part le premier né, tous les enfants sont nés au lieu l'Horte d'Ardialle à Puylaurens.
Sur les 8 enfants du couple, 4 sont décédés en bas âge.

5. LE CONTRAT DE MARIAGE

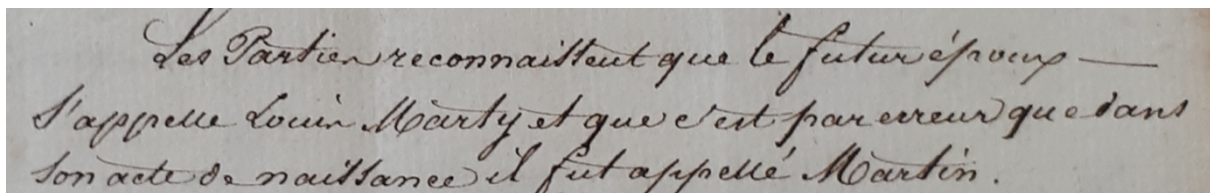
Dans l'acte de mariage du couple central le 1^{er} février 1839, il n'est pas fait mention d'un contrat de mariage, mais avant 1850 la mention n'était pas obligatoire. Il faut donc s'assurer de l'existence ou non d'un contrat par la consultation de la table des contrats de mariage.

Pour la période concernée il s'agit de la table 1836-1849 (3Q12964). Je compulse du jour du mariage jusqu'à quelques semaines avant et trouve la mention d'un contrat passé le 3 janvier 1839 devant Maître Pauthé. Le détail du contrat se trouve dans les minutes notariales de ce notaire qui exerce à Puylaurens.

Résumé de l'acte (3E71/143) :

Il s'agit d'un contrat entre Louis MARTIN (ou MARTY) et les parents de la future épouse qui agissent en leur nom mais aussi en celui de leur fille Marie Rosalie COMBRIE qui est mineure. Il est convenu que le mariage sera soumis au régime dotal. Les parents de la future verseront 1500 francs au futur époux qui devra reconnaître la somme par hypothèque légale ou en faire l'emploi en acquisition d'immeubles au profit de la future épouse selon sa préférence à elle. L'époux reçoit de sa mère, Marie Algans, une donation par préciput et hors part, d'un quart de ses biens immeubles situés au lieu d'En Salibert d'une valeur de 800 francs et produisant un revenu annuel de 40 francs ainsi que d'un quart de ses biens mobiliers ou de la somme de 100 francs au choix du donataire. Il est précisé qu'au décès de Marie Algans, celle-ci lèguera à son fils Louis, la moitié de la pièce de terre et du pré contigus de Lagarrigue, la chambre du 1^{er} étage, à gauche de l'escalier en montant, avec la partie du galetas correspondant, et la moitié de l'écurie dépendante de la maison. Aucune des parties ne sait signer.

Louis MARTIN est connu sous le nom de **MARTY**.



*Les Parties reconnaissent que le futur époux
s'appelle Louis Marty et que c'est par erreur que dans
son acte de naissance il fut appelé Martin.*

« Les parties reconnaissent que le futur époux
s'appelle Louis Marty et que c'est par erreur que dans
son acte de naissance il fut appelé Martin. »

6. L'ARMÉE DE LOUIS MARTIN

Louis MARTIN est né en 1813 à Puylaurens. Il fait donc partie de la classe de 1833. La liste du contingent départemental est rangée par canton. Je le retrouve dans le canton de Puylaurens. En sus des informations ci-dessous, il est mentionné qu'il est capable de servir.

Sources : 1R1375

<i>Marty Louis</i>	
Fils de <i>Etienne</i>	et de <i>Marie Algans</i>
domicilié à <i>Puylaurens</i>	canton à <i>audit</i>
dép. d <i>le Tarn</i>	né le <i>7 mars 1813</i>
à <i>ibid</i>	canton d <i>ibid</i>
dép. d <i>ibid</i>	résidant à <i>ibid</i>
canton d <i>ibid</i>	dép. d <i>ibid</i>
cheveux	sourcils
yeux	front
nez	houche
menton	visage
teint	marques particulières.
profession	<i>Cultivateur</i>

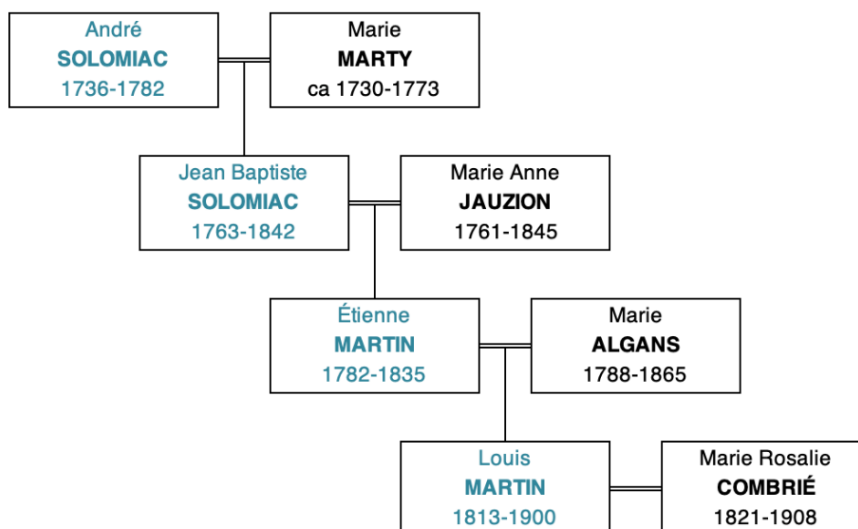
Il est mentionné :

- le numéro échu au tirage : 21
- le nom de ses parents : Etienne et Marie Algans,
- son lieu de domiciliation : Puylaurens dans le Tarn
- sa date de naissance : 07 mars 1813
- sa taille : 1 mètre 62.
- sa profession : cultivateur

En 1833, très peu d'informations sont données, les registres matricules sont apparus en 1867, je détaillerai dans la section 2 du chapitre IV celui d'un de ses petits-fils.

III. ASCENDANCE DE LOUIS MARTIN

J'ai choisi de faire la généalogie ascendante agnatique de **Louis MARTIN**, en remontant par les hommes.



1. LES PARENTS DE LOUIS : ETIENNE MARTIN & MARIE ALGANS

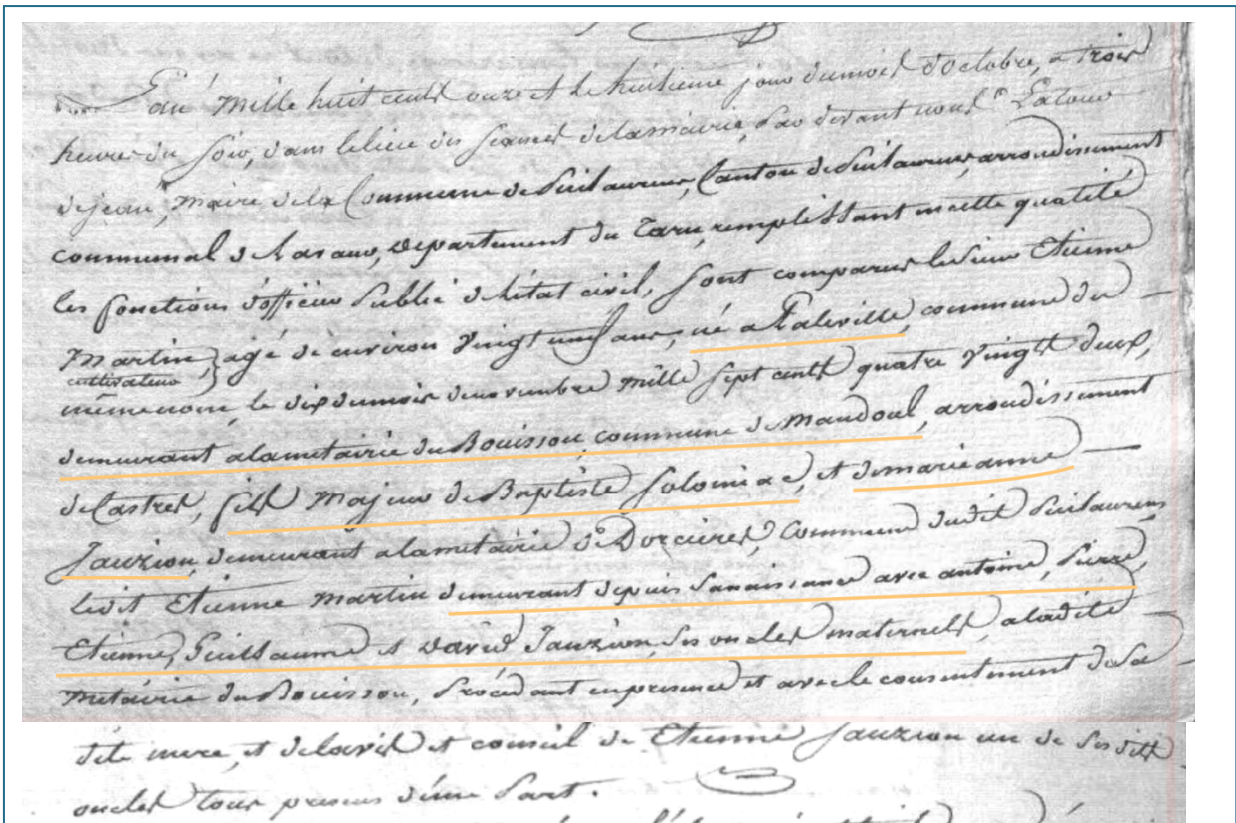
Comme mentionné précédemment, les parents de Louis MARTIN sont **Etienne MARTIN** et **Marie ALGANS** de la commune de Puylaurens.

Le mariage de ce couple se retrouve dans les tables décennales de la ville de Puylaurens où ils se sont mariés le 8 août 1811 (*4E219/36 vue 41*).

A) L'acte de mariage

Cet acte apporte des informations précises sur la vie d'**Etienne**.

Tout d'abord on y apprend qu'il est cultivateur, âgé de 29 ans, né à Paleville (de nos jours orthographié Palleville) le 10 novembre 1782. Il demeure, depuis sa naissance, à Mandoul, arrondissement de Castres, avec ses oncles maternels Antoine, Pierre, Etienne, Guillaume et David Jauzion. Il est le fils de **Baptiste SOLOMIAC** et **Marie Anne JAUZION** demeurant à la métairie d'Orcières à Puylaurens.



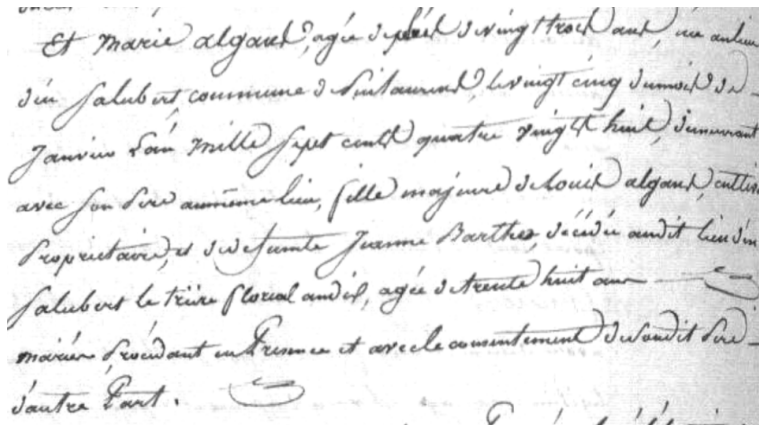
Extrait de l'acte de mariage d'Etienne MARTIN et Marie ALGANS. AD81 4 E 219/36 année 1811/vue 41-42

Transcription :

L'an mille huit cents onze et le huitième jour du mois d'octobre à trois heures du soir, dans le lieu des services de la mairie par devant nous Latour Dejean maire de la commune de Puylaurens canton de Puylaurens, arrondissement communal de Lavaur, département du Tarn, remplissant en cette qualité les fonctions d'officier public de l'état civil, sont comparus le sieur Etienne Martin cultivateur âgé d'environ vingt-neuf ans né à Paleville commune du même nom le dix du mois de novembre mille sept cents quatre-vingt-deux demeurant à la métairie du Bouissou commune de Mandoul, arrondissement de Castres, fils majeur de Baptiste Solomiac et de Marie Anne Jauzion demeurant à la métairie Dorcjères commune dudit Puylaurens, ledit Etienne Martin demeurant depuis sa naissance avec Antoine, Pierre, Etienne, Guillaume et David Jauzion ses oncles maternels à ladite métairie du Bouissou, procédant en présence et avec le consentement de sa dite mère et de l'avis et conseil de Etienne Jauzion un de ses dits oncles tous présents d'une part.

Etienne MARTIN ne porte ni le nom de sa mère ni celui de son père alors que ceux-ci sont clairement identifiés. Je vais chercher à comprendre pourquoi en centrant mes recherches sur lui et ses parents.

Quant à la mariée, il s'agit de **Marie ALGANS** âgée de 23 ans, née au lieu d'En Salibert, commune de Puylaurens le 25 janvier 1788, demeurant au même lieu avec son père, Louis ALGANS cultivateur propriétaire, sa mère Jeanne BARTHES étant décédée en 1802.



Transcription :

Et Marie Algans, âgée de plus de vingt-trois ans, née au lieu d'En Salibert, commune de Puylaurens, le vingt-cinq du mois de janvier l'an mille sept cents quatre-vingt-huit, demeurant avec son père au même lieu, fille majeure de Louis Algans, cultivateur propriétaire, et de défunte Jeanne Barthes, décédée audit lieu d'En Salibert, le treize floréal an dix, âgée de trente-huit ans, mariés. Procédant en présence et avec le consentement de son dit père, d'autre part.

Extrait de l'acte de mariage d'Etienne MARTIN et Marie ALGANS. AD81 4 E 219/36 année 1811/vue 41-42

Dans cet acte apparaît à nouveau la mention du lieu « En Salibert » à Puylaurens où a vécu Louis MARTIN, personnage central de ce mémoire, ainsi que ses enfants. On y apprend que sa mère en est également native et que le père de celle-ci est propriétaire. La famille a habité ce lieu sur au moins 4 générations. Mes recherches sur le cadastre porteront sur ce lieu.

B) Recherches sur Marie ALGANS, sa mère

Grâce à l'acte de mariage, je connais la date et le lieu de naissance de Marie ALGANS et l'identité de ses parents. Elle est née le 25 janvier 1788 à Puylaurens. En 1788, l'état-civil n'est pas encore mis en place, mes recherches vont donc s'effectuer dans les registres paroissiaux de Puylaurens. Je commence par la paroisse de Notre-Dame du Lac qui est la paroisse la plus importante de la ville et je continuerai dans les registres d'état-civil.

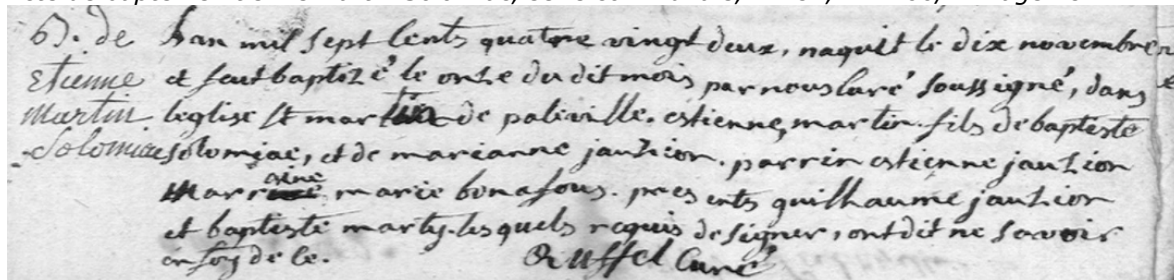
Je retrouve son acte de baptême ainsi que ceux de sa fratrie :

- **Marie Rose ALGANS** née le 25/12/1786, baptisée le lendemain. Le parrain a été Louis ALGANS et la marraine Marie PRIOU (1E_219_017_11 vue 39)
- **Marie ALGANS** née le 25/01/1788 à Puylaurens, baptisée le 27, le parrain a été Louis BARTHES, la marraine Marie ALGANS (1E_219_017_13 vue 7)
- **Suzanne ALGANS** née le 01/11/1790 baptisée le lendemain, le parrain a été Baptiste BARTHES et la marraine Jeanne Marie ALGANS (1E_219_017_15 vue 23)
- **Pierre ALGANS** né le 18/05/1793. Les témoins ont été Pierre ALGANS et Jean BATUT (4E21900101 vue 20)
- **Jeanne Marie Rose ALGANS** née le 10 fructidor de l'an V dans le calendrier républicain, ce qui correspond au 27/08/1797 du calendrier grégorien. Les témoins de la naissance ont été Pierre IMART, potier et autre Pierre IMART aussi potier (4E21900106 vue 31).

C) Enquête sur l'identité d'Etienne, son père

Pour trouver des informations sur **Etienne MARTIN**, le père de Louis Martin, je vais chercher son acte de baptême sur la ville de Palleville au 10 novembre 1782.

Acte de baptême Etienne Martin Solomiac, série communale, AD 81, 1 E 200/1 image 18.



67. de l'an mil sept cents quatre vingt deux, naquit le dix novembre
Estienne et feut baptizé le onze du dit mois par nous curé soussigné, dans
l'église St Martin de paleville. Estienne, Martin, fils de Baptiste
Solomiac Solomiac, et de marianne Jauzion. parrin Estienne Jauzion
Marraine Marie Bonafous. Présents Guillaume Jauzion
et Baptiste Marty, lesquels requis de signer, ont dit ne savoir
en foi de ce.
Russel curé

Transcription :

L'an mil sept cents quatre vingt deux, naquit le dix novembre et feut baptizé le onze dudit mois par nous curé soussigné dans l'église St Martin de Paleville, Estienne, Martin, fils de Baptiste Solomiac, et de Marianne Jauzion, parrin Estienne Jauzion, marraine Marie Bonafous. Présents Guillaume Jauzion et Baptiste Marty, lesquels requis de signer ont dit ne savoir en foi de ce. Russel curé.

L'identité est « **Estienne Martin SOLOMIAC** » sur son acte de baptême et « **Etienne MARTIN** » sur son acte de mariage. J'ai également pu constater l'absence du nom de famille « SOLOMIAC » sur son acte de baptême dans la série du greffe (AD81 2 E 200/1).

Le patronyme **MARTIN** est à l'origine son deuxième prénom. Son premier prénom, Etienne, est celui porté par son parrain. Martin est celui du Saint fêté le jour de son baptême. Ce peut être une explication sur ce choix. De plus il a été baptisé dans l'Eglise Saint-Martin.

Je ne trouve pas le mariage de ses parents dans les registres paroissiaux de Palleville. L'hypothèse est qu'il pourrait s'agir d'un enfant naturel, car dans la première moitié du XVIII^{ème} siècle, le curé ne peut mentionner le nom du père que si un juge a prononcé une sentence contre celui-ci et la mère peut refuser de donner son nom à l'enfant.

Depuis février 1556 les femmes enceintes célibataires ou veuves avaient l'obligation de déclarer leur grossesse pour éviter d'être accusées d'infanticide en cas de mort du bébé. Lors de ma venue aux archives départementales, j'ai cherché en vain une éventuelle déclaration de grossesse de Marie Anne JAUZION dans la série B. Il y a très peu de documents sur cette période.

J'ai tenté de retrouver une trace des parents d'Etienne sur la commune de Palleville.

2. SUR LA TRACE DES PARENTS D'ETIENNE MARTIN : MARIANNE JAUZION ET JEAN BAPTISTE SOLOMIAC

A) Recherches sur sa mère Marie-Anne JAUZION :

Avant 1782, je trouve 2 mariages avec le nom JAUZION :

En 1779, le 15 février, David JAUZION épouse Marie BONAFOUS. Il est fils de Jean JAUZION et Jeanne LAFFON, son frère Pierre JAUZION est témoin.

(AD81 1 E 200/1 vue 5)

En 1775, le 20 juin, Catherine JAUZION épouse Pierre MARTY en présence de Pierre et David JAUZION. Elle est également la fille de Jean JAUZION et Jeanne LAFFON.

(AD81 1 E 200/1 vue 28-29)

Après 1782, je trouve un mariage en 1788 d'une Marie-Anne JAUZION paroissienne de Palleville avec Pierre Régis métayer de d'Orcières à Puylaurens.

Cette Marie-Anne est la fille de Jean et Jeanne LAFFON, et ses frères aussi témoins, sont Antoine et Guillaume JAUZION.

(AD81 1 E 200/1 vue 39)

Les personnes mentionnées dans ces 3 actes (ici soulignées) pourraient être les oncles maternels d'**Etienne** qui ont été nommés dans son acte de mariage. De plus, la marraine d'**Etienne** nommée Marie BONAFOUS pourrait bien être l'épouse de David JAUZION (*mariage ci-dessus : AD81 1 E 200/1 vue 5*)

Je trouve des pistes sérieuses mais qui restent des hypothèses à vérifier.

Ne trouvant pas d'autres actes dans les registres paroissiaux de Palleville, je poursuis mes recherches sur l'état civil de Mandoul, lieu de résidence d'**Etienne** et de ses oncles maternels en 1811 lors de son mariage. Je trouve l'acte de décès de Pierre JAUZION en 1821, âgé de 75 ans, demeurant au Bouissou à Mandoul, donc un oncle d'Etienne. Cet acte mentionne que les parents du défunt sont Jean JAUZION et Jeanne LAFFON (AD81 4 E 65/1).

J'ai donc la certitude que les grands-parents d'Etienne MARTIN et parents de Marie-Anne JAUZION sont Jean JAUZION et Jeanne LAFFON.

J'ai donc également la certitude que David et Catherine JAUZION sont des frère et sœur de la mère d'Etienne MARTIN.

Cette fratrie compte au minimum 7 enfants : Antoine, Pierre, Etienne, Guillaume, David, Marie-Anne et Catherine.

Je n'ai, pour l'instant, aucun acte de baptême, ni à Palleville, ni à Mandoul.

Les actes de mariage trouvés dans les registres paroissiaux de Palleville concernant Catherine JAUZION et David JAUZION (AD81 1 E 200/1 vue 5 et AD81 1 E 200/1 vue 28-29), et l'acte de décès de Pierre JAUZION précédemment trouvé (AD81 4 E 65/1) ne m'apportent pas plus de détails sur le lieu de naissance.

Je ne peux pas me rendre encore aux AD, alors pour trouver le lieu de naissance des enfants du couple Jean JAUZION-Jeanne LAFFON je commence à explorer dans un premier temps les registres paroissiaux des villages du Tarn proposés par Généanet concernant les « Jean Jauzion ».



Ci-dessus, je les ai recensés en bleu. La ligne noire commence par le village de Palleville (à proximité de Blan) où la famille Jauzion est présente dans les années 1775-1790 et va jusqu'à Mandoul commune de Castres où ils habitent en 1811. Je vais prioriser mes recherches sur Puylaurens qui est la ville la plus importante et la plus proche de leur premier lieu d'habitation connu.

Puylaurens dispose de plusieurs paroisses classées en 5 registres différents :

- Notre-Dame du Lac et ses annexes
- Notre-Dame d'Ardiale et ses annexes
- Notre-Dame de Condat
- Paroisse Saint-Loup
- Paroisse Saint-Antoine-de-Rouairet et Saint-Ausard ou Saint Théodard-de-Montganies.

Je commence à consulter le registre des baptêmes et mariages de la série communale à partir de 1745 sur la paroisse Notre-Dame du Lac. J'ai constaté que la lecture de cette série était plus aisée que celle du greffe.

Je trouve les actes de baptême suivants (identités orthographiées telles quelles) :

- **24/01/1745 : David** JAUZION : fils de Jean et Jeanne LAFON
(1E 219 014.21 vue 3)
- **07/11/1746 : Pierre Léonard** JAUZION : fils de Jean et Jeanne LAFON
(1E_219_014_23 vue 7)
- **17/02/1755 : Marianne** JAUSON : fille de Jean et Jeanne LAFON
(1 E 219/15.05 vue 15)

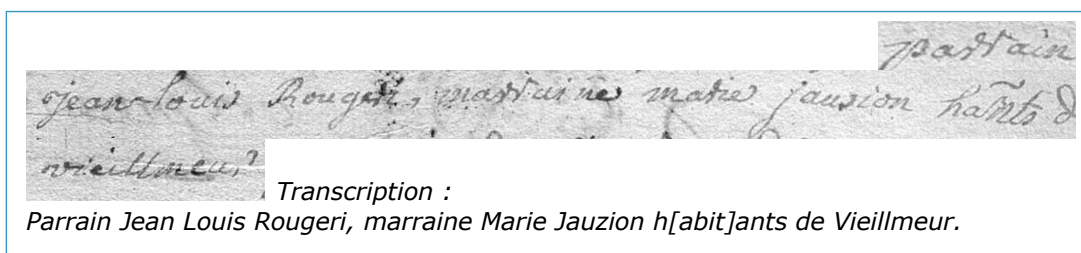
- **28/10/1756 : Marguerite** JAUZION : fille de Jean et Jeanne LAFONT
(1 E 219/15.06 vue 36)
- **07/06/1759 : Suzanne** JAUZION : fille de Jean et Jeanne LAFONT
(1E 219 15.10 vue 2)
- **20/07/1761 : Marianne** JAUZION : fille de Jean et Jeanne LAFONT
(1E 219 015.13 vue 3)

Je m'aperçois que sur les actes de baptême de David et Pierre Léonard JAUZION, présents sur les registres paroissiaux de Notre-Dame du Lac, il est spécifié qu'ils ont été baptisés « dans l'Eglise de Condat ».

N'ayant pas trouvé de baptême entre 1746 et 1755 dans la paroisse Notre-Dame du Lac et ses annexes, je consulte les registres paroissiaux sur la Paroisse Notre-Dame de Condat et je trouve :

- **11/05/1749 : Marie Magdeleine** JAUZION : Fille de Jean et Jeanne LAFON du masage d'En Salibert (1E 219 020 11 vue 11)
- **07/02/1751 : Françoise Catherine** JAUZION : fille de Jean et Jeanne LAFON du masage d'En Salibert (1E 219 020 11 vue 18-19)

Extrait acte de Baptême Françoise Catherine Jauzion (1E 219 020 11 vue 19)



Sur cet acte, j'ai une indication sur la résidence du parrain et de la marraine, notamment sur un membre de la famille Jauzion. Ils habitent « Vieillmeur ». Il se pourrait que ce soit la commune de Vielmur-sur-Agoût qui fait partie des communes proches que j'ai recensé sur ma carte précédemment.

- **01/11/1753 : Etienne** JAUSION : fils de Jean et Marie LAFON, parrain Etienne Etienne de la paroisse de Saint Julien diocèse de Castres, marraine Susanne Jauzion de la paroisse de Puylaurens (1E 19 020.12 vue 14).

Je ne trouve plus d'actes concernant les JAUZION sur Puylaurens, y compris dans les autres paroisses. A ce stade, il me manque l'acte de baptême d'Antoine et le mariage du couple Jauzion/Laffon. Quant à Catherine, il pourrait s'agir de Françoise Catherine née en 1751. Elle serait effectivement âgée de 67 ans à son décès en 1819 comme le précise l'acte.

Je continue mes recherches sur la commune de Vielmur-sur-Agoût où j'ai trouvé des membres de la famille JAUZION et sur la période avant janvier 1745, date à laquelle la famille était installée sur Puylaurens.

Sur la paroisse de Saint-Géminien, je trouve un acte de baptême intéressant. Celui de Benoît LAFFON né le 10/05/1742, fils d'un couple LAFFON-JAUZION : d'Antoine LAFFON et de Marie JAUZION (1E 315 003 06 vue 10).

Et le 21 février 1743, le mariage de **Jean JAUZION** et **Jeanne LAFFON**.

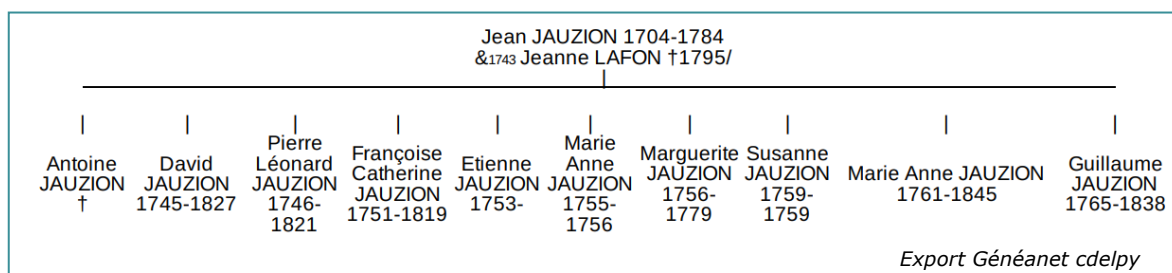
Lui est le fils de Pierre JAUZION et Catherine ESTIENNE de la paroisse de Saint-Salvi-de-Montlong, (qui se trouve être la paroisse de la commune de Puycalvel, *source AD81*) et elle est la fille de Guillaume LAFFON et feu Marie BONHOMME. Les témoins sont André Jauzion, frère du contractant, Jean Louis Rougeri, Joseph Pech et Louis Fabre (*1E 315 003 06 vue 29*).

Je ne trouve toujours pas l'acte de baptême d'Antoine JAUZION, ni à Vielmur-sur-Agout, ni à Puycalvel.

Il faudra explorer les registres paroissiaux d'autres communes pour espérer le retrouver.

Dans cette fratrie il y a donc deux sœurs nommées Marie Anne JAUZION. Il me faut savoir qui est la mère d'Etienne MARTIN. Celle mariée à Pierre REGIS ou l'autre dont je n'ai aucune trace ?

Il est noté dans l'acte de mariage d'Etienne (*4 E 219/36 vue 41*) que sa mère habite la métairie d'Orcières à Puylaurens et il s'avère que Pierre REGIS était métayer à Orcières (acte de mariage *AD81 1 E 200/1 vue 39*). Il est donc fort probable que ce soit la même personne. De plus un prénom qui apparaît plusieurs fois dans une fratrie peut signifier que le premier enfant est décédé. J'effectue une recherche dans les sépultures de Puylaurens sur la période entre les naissances des « Marie Anne » soit entre 1755 et 1761. Sur la paroisse de Notre-Dame du Lac, je trouve l'acte de sépulture d'une Marie Anne JAUZION au 18/08/1756, âgée de 22 mois, fille de Jean JAUZION et Jeanne LAFFON (*1E 219 016 04 vue 8*). Bien qu'il y ait une différence de quelques mois sur l'âge réel de l'enfant, il s'agit bien de la première fille du couple.



La mère d'Etienne MARTIN est **Marie Anne JAUZION** née en 1761 à Puylaurens et mariée en 1788 à Palleville à **Pierre REGIS**.

Le couple a eu 5 enfants nés à Puylaurens :

- **Jean REGIS** né le 10/08/1788 et décédé le 07/06/1862 à Puylaurens (*1E 219/1713 vue 34, 4E219/22 vue 27*)
- **Marie REGIS** née le 23/07/1791 (*1E219/1716 vue 22*)
- **Jeanne Marie REGIS** née le 01/10/1793 décédée le 12/11/1874 à Teyssode (*1E219/1 vue 31, 4E299/8*)
- **Etienne REGIS** né le 05/11/1799 décédé le 05/08/1851 à Puylaurens (*4E219/02 vue 39, 4E219/19 vue 7*)
- **Marie Anne REGIS** née le 28/12/1802 (*4E219/03 vue 15*)

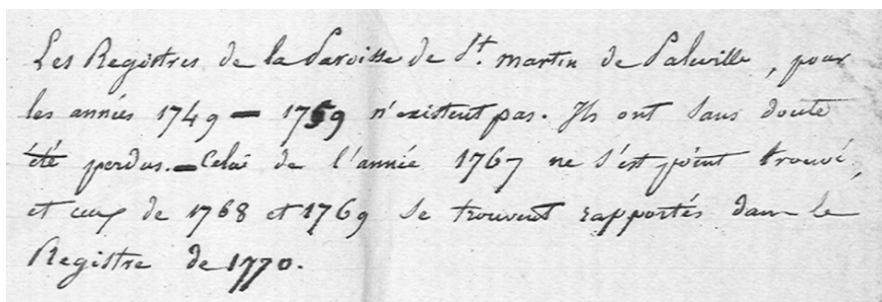
Marie Anne JAUZION est décédée à l'âge de 84 ans, le 17 février 1845 à l'Albanie à Puylaurens. Elle était cultivatrice (*4E21901915 vue 5*).

Etienne MARTIN a 5 frères et sœurs utérins.

J'ai rencontré plusieurs difficultés pour identifier Marie Anne JAUZION, la mère d'Etienne MARTIN et pour trouver la trace de sa fratrie. Mes recherches se sont centrées sur une ville d'une population de près de 6000 habitants avec plusieurs paroisses. Sous l'ancien régime, il y a très peu de documents disponibles et les actes sont très succincts : pas de filiation précisée, d'âge ou de lieu de naissance et beaucoup d'homonymies. Suivre la trace de quelqu'un est un véritable jeu de piste et de patience. L'orthographe du nom peut être phonétique ou fantaisiste et le prénom usuel différent de celui figurant sur l'acte de naissance. A cela se rajoute une difficulté supplémentaire : les registres paroissiaux se sont mal conservés et sont parfois difficilement lisibles.

B) Recherches sur son père (Jean) Baptiste SOLOMIAC

Sur les registres paroissiaux de Palleville, il n'y a pas de baptême de **Baptiste SOLOMIAC**, seulement celui d'un Jean Baptiste SOLOMIAC le 09/10/1763 (1E_200_001_05), et d'un François Baptiste SOLOMIAC le 27/11/1766 (1E_200_001_06 vue 4), tous 2 fils d'André et Marie MARTY. Mais certains actes ont été perdus.



Source : AD81
1E_200_001_05
vue 1

Transcription :

Les registres de la paroisse de St Martin de Paleville pour les années 1749-1759 n'existent pas. Ils ont sans doute été perdus. Celui de l'année 1767 ne s'est point trouvé, et ceux de 1768 et 1769 se trouvent rapportés dans le registre de 1770.

Quand généalogie rime avec sérendipité

« La sérendipité est, au sens strict original, la conjonction du hasard heureux qui permet au chercheur de faire une découverte inattendue d'importance ou d'intérêt supérieurs à l'objet de sa recherche initiale » (Source : Wikipédia, consultation le 14/08/2020).

J'ai été amenée à faire des recherches concernant une autre branche de ma famille sur un département limitrophe au Tarn, la Haute-Garonne, et donc à découvrir ou plutôt fouiller leur site des AD.

Ce site dispose d'un onglet de recherche nommé « Sac à procès ». On y trouve le motif des affaires portées en justice sur une localité, une période ou sur un nom.

Et c'est par hasard que j'ai découvert l'existence du document de justice ci-après :

Le 9 septembre 1782, plainte de grossesse de Marianne JAUSION, qui a été séduite par Baptiste SOLOGNIAC. Le 19 septembre, autre plainte du père et de sa fille, le gravidateur s'étant caché depuis quelques jours. Sentence absente. (1782/1783) ■

Cote : 2 B 11317

Sujet : affaire criminelle / gravitation (défloration et grossesse)

Lieu des faits : Palleville (Tarn) / Tarn

Parties du procès : JAUSION, Jean et Marianne / SOLOMIAC, Baptiste

Juridictions : Palleville / justice seigneuriale

Source : <https://archives.haute-garonne.fr/>
Sac à procès

Le document n'est pas en ligne, mais consultable aux AD à Toulouse sous la cote 2 B 11317. Plusieurs plaintes ont été faites par Jean et Marie Anne Jauzion, père et fille, à l'encontre de Baptiste Solomiac sur la commune de Palleville.

Le document contient une cinquantaine de pages résumées ci-dessous :

Les 9, 10 et 11 septembre 1782, Marie Anne Jauzion fille de Jean et Jeanne Laffon mariés, habitante de Palleville âgée d'environ 21 ans, porte plainte pour fait de grossesse et est auditionnée.

Elle donne des précisions sur les circonstances de sa grossesse.

Elle dit être enceinte depuis la fête Saint-Vincent, jour de fête locale à Gandels, des œuvres de Baptiste Solomiac âgé de 19 ans, habitant de Palleville. Elle précise qu'il la fréquentait depuis environ 15 mois et qu'elle fut connut charnellement par lui il y a environ un an, dans un petit pré dépendant du bien du père de celui-ci.

Marie-Anne Jauzion consentit aux désirs charnels dudit Solomiac car celui-ci lui promettait de l'épouser et lui disait qu'un jour il serait Maître.

Le 20 septembre suivant, six personnes sont assignées comme témoins à la requête de Marie Anne Jauzion contre Baptiste Solomiac, fils de feu André. Tous vont affirmer que Baptiste Solomiac fréquentait Marianne Jauzion « depuis fort longtemps » ou « depuis plus d'un an » et qu'ils étaient souvent ensemble. Ils ont été vus en différents endroits.

A la suite de ces témoignages, un décret de prise au corps a été lancé.

Baptiste Solomiac s'est rendu quelques jours plus tard dans les prisons royales de Revel (Haute-Garonne) pour y être interrogé et répondre des charges faites contre lui. Il avoua être souvent en tête-à-tête avec elle, en promenade, dans les champs et dans les prés lorsqu'elle gardait le bétail, et également chez quelques particuliers, dont chez certains témoins, pour passer une partie de la journée ou de la soirée.

➤ *Il est condamné à payer à Jean et Marie Anne Jauzion, père et fille, la somme de 300 livres à titre de dommages et intérêts ainsi que 40 livres pour les frais de couches. Il restera en prison jusqu'au paiement des sommes. Il devra également payer une pension de 5 livres par mois à la mère si celle-ci décide d'élever l'enfant. Il est précisé que si l'enfant à naître est une fille, il devra la doter de 60 livres et si c'est un garçon il devra lui trouver un métier.*

Je n'ai pas retrouvé la trace des paiements de Jean Baptiste SOLOMIAC à la mère de son enfant dans le bureau de contrôle des actes sur Puylaurens, ville proche de la commune de Palleville.

Par manque de temps, je n'ai pu me rendre aux archives de la Haute-Garonne mais il se pourrait que le notaire ayant établi la quittance de ses paiements exerçait dans la commune de Revel, ville limitrophe à Palleville mais dans ce département voisin.

D'après ces plaintes, j'ai pu connaître avec certitude l'identité du père d'Etienne MARTIN. Celui qui est nommé Baptiste SOLOMIAC est en réalité Jean Baptiste SOLOMIAC et d'après mes précédentes investigations, il s'agit de Jean Baptiste SOLOMIAC né le 09/10/1763 à Palleville.

Jean Baptiste SOLOMIAC est donc le père d'Etienne MARTIN et le grand-père de Louis MARTIN.

Il est né à Palleville comme ses frères et sœurs.

Ces parents sont **André SOLOMIAC** et **Marie MARTY** mariés le 07 avril 1761 à Palleville (2E_200_001_04 vue 11).

Sa fratrie se compose ainsi :

- **Jean Antoine** né le 06/08/1762, son parrain a été Jean SOLOMIAC et sa marraine a été Germaine MARTY (2E_200_001_04 vue 18).
- **Jean Baptiste** né le 08/10/1763, le parrain a été Jean Baptiste MARTY, la marraine a été Catherine PAGES (1E_200_001_05 vue 22)
- **Jean** né le 12/08/1765, le parrain a été Jean SOLOMIAC et la marraine se nomme Marie BACOU (2E_200_001_04 vue 28).
- **Baptiste François Armans** né le 26/11/1766. Le parrain est François MARTY de la paroisse de Montgey et la marraine Marie SOLOMIAC épouse de Pierre RECH (1E_200_001_06 vue 4)
- **Marie Rose Catherine** née le 10/03/1770 décédée le 01/11/1771. Son parrain se nomme Etienne Fabien Sébastien CATHALA de Nogaret (Haute-Garonne) et sa marraine est Marie Rose BACOU de Palleville (2E_200_001_06 vue 5, 1E_200_001_07 vue 11)

En continuant les recherches sur Palleville je trouve le décès de la mère **Marie MARTY** le 19/07/1773 (1E_200_001_07 vue 25) puis le second mariage du père **André** avec **Catherine PAGES**, le 30/11/1773 (1E_200_001_07 vue 27).

André SOLOMIAC aura 2 filles avec **Catherine PAGES**, ce sont des soeurs consanguines de **Jean Baptiste**.

- **Jeanne Marie** née le 04/02/1777 (1E_200_001_07 vue 43)
- **Catherine** en novembre 1779 (date non précisée 1E_200_001_08 vue 7) et décédée le 14/02/1780 à 3 mois (1E_200_001_08 vue 8).

André SOLOMIAC est décédé le 09/05/1782 (*1E_200_001_08 vue 17*).

Il n'y a plus de trace de **Jean Baptiste SOLOMIAC** sur Palleville et comme je souhaite en savoir davantage sur lui, je me tourne vers le répertoire des hypothèques pour le retrouver.

LA PISTE DES HYPOTHEQUES ET L'ANALYSE

Dans la conservation des hypothèques de Castres et de Lavaur (série 4Q) sur la période de 1807 à 1955, j'ai consulté le registre 4Q 6794 pour trouver le nom de SOLOMIAC :

Simetyes-Sompayrac • 1807-1955 - 4 Q 6794

Sources : Site AD81

Dans ce registre j'ai ensuite cherché les Baptiste et Jean Baptiste SOLOMIAC :

TABLE du Répertoire.				RÉPERTOIRE.	
NOMS PLACÉS EN TÊTE DE CHACUNE DES CASES du répertoire.	PRÉNOMS.	PROFESSIONS.	DOMICILES.	RÉPERTOIRE.	
				du VOLUME.	de LA CASE.
Solomiac	X Baptiste ou Jean Baptiste	ppr.	Bessous C ^m de Viviers	5	1774

Sources : AD81, 4 Q 6794

SOLOMIAC Baptiste ou Jean-Baptiste, p[ro]p[riétaire], Bessous C[ommu]ne de Viviers, 5 / 1774

Le domicile indiqué est Bessous Commune de Viviers, ce qui correspond au village de Viviers-les-Montagnes.

Pour m'assurer qu'il s'agisse bien du Jean Baptiste SOLOMIAC que je recherche, j'ai confronté ce document avec un acte de mariage. Dans les registres paroissiaux de Viviers-Les-Montagnes, je trouve un mariage de Baptiste SOLOMIAC avec Marie Anne FABRE. Il est paroissien de Palleville, fils d'André SOLOMIAC et Marie MARTY. J'ai donc la certitude qu'il a quitté Palleville pour habiter Viviers-Les-Montagnes (2E32500204 vue 21).

Je continue mes investigations sur les hypothèques.
Le document me renvoie à la case 1774 du volume 5.

● Répertoires des formalités hypothécaires

Volume 1 • 1807-1955 - 4 Q 10923

Volume 2 • 1807-1955 - 4 Q 10924

Volume 3 • 1807-1955 - 4 Q 10925

Volume 4 • 1807-1955 - 4 Q 10926

Volume 5 • 1807-1955 - 4 Q 10927

Sources : site AD81

Le volume 5 correspond au registre coté 4 Q 10927.

A la case 1774, sur la page de gauche figure les acquisitions et ventes de biens immeubles avec la date de l'acte, le numéro de registre, la désignation du biens acquis et sa valeur.

(N° . 28 a .)

CASE N° 1774 *Solomiac Baptiste*

RÉGISTRES de Formalité. N°.	DATE des Transcriptions.	INDIQUER s'il s'agit d'une acquisition ou d'une vente.	DÉSIGNATION DES IMMEUBLES.	VALEUR des IMMEUBLES.	NOTIFICATIONS des procès-verbaux d'affiches. Datés de leur		OBSERVATIONS.
					Enregistrement.	Radiation.	
8	1154 22 ventôse 10	Achat	Préd	1100			
28	4197 4 mai 1807	achat	Pièce Terre	4000			
35	5338 28 avril 1810	Vente	Deux pièces de terre	10000			
48	7556 24 septembre 1817	Donation	De tous ses biens	16000			

Sources AD81 : 4 Q 10926

Transcription : Case n°1774 SOLOMIAC Baptiste

Registre de formalité n°	Date de transcription	Acquisition ou vente	Désignation des immeubles	Valeur des immeubles
<i>Du volume</i> 8	<i>Des articles</i> 1154	22 ventôse an 10	Achat	Préd 1100
28	4197	4 mai 1807	Achat	Pièce Terre 4000
35	5338	28 avril 1810	Vente	Deux pièces de terre 10000
48	7556	24 septembre 1817	Donation	De tous ses biens 16000

Sur la page de droite sont mentionnées les hypothèques enregistrées, avec le numéro de registre, la date d'inscription, la caractéristique de l'hypothèque, le montant de la créance et la date de radiation.

REGISTRES des Inscriptions. N ^o .		DATE des INSCRIPTIONS.	SI L'HYPOTHÈQUE est judiciaire, légale, ou conventionnelle.	MONTANT DE LA CRÉANCE pour laquelle l'inscription a été requise.	DATES sous lesquelles sont portées au registre les		OBSERVATIONS.
Du volume.	Des articles.				DÉCLARATIONS de changement de domicile.	RADIATIONS des Inscriptions.	
2	1520	3 vendém[aire] 9	Eventuelle	86.			
12	9001	20 octobre 1806	Conven- tionnelle	16000.			
13	9477	6 février 1807	idem	4000.			
14	10342	14 ^e septembre 1807	idem	6700.		23 ^e oct[obre] 1815	Radiation
25	18037	15 juillet 1813	id[em]	25200.			
60	34098	23 ^e sept[embre] 1825	id[em]	6600.	Bon le 10 ^e sept[embre] 1833		
87	92	10 ^e sept[embre] 1833	id[em]	6900.	Bon le 21 ^e déc[embre]		
87	134	21 ^e déc	id[em]	6400.	24 août Bon le 5 ^e sept[embre] 1843	24 août 1867	
135	8	5 ^e sept[embre] 1843	id[em]	6400.	Bon le 20 août 1853		
195	60	20 août 1853	id[em]	6400.		24 août 1867	

Sources AD81 : 4 Q 10927 case 1774 Solomiac

Transcription

REGISTRES des Inscriptions n ^o		DATE des inscrip- tions	Si l'hypo- thèque est judiciaire, légale, ou conven- tionnelle	Montant de la créance pour laquelle l'inscription a été requis	DATES sous lesquelles sont portées au registre les		OBSERVATIONS
Du volume	Des articles				DÉCLARATIONS de changement de domicile	RADIATIONS Des inscriptions	
2	1520	3 vendém[aire] 9	Eventuelle	86			
12	9001	20 octobre 1806	Conven- tionnelle	16000			
13	9477	6 février 1807	Idem	4000			
14	10342	14 ^e septembre 1807	Idem	6700		23 octobre 1815	Radiation
25	18037	15 juillet 1813	Id[em]	25200			
60	34098	23 [sept]embre 1825	Id[em]	6600	Bon le 10 [sept]embre 1833		
87	92	10 [sept]embre 1833	Id[em]	6900	Bon le 21 déc[embre]		
87	134	21 ^e dec	Id[em]	6400	24 août Bon le 5 [sept]embre 1843	24 août 1867	
135	8	5[sept]embre 1843	Id[em]	6400	Bon le 20 août 1853		
195	60	20 Août 1853	Id[em]	6400		24 août 1867	

1) La première hypothèque de 86 francs est caractérisée comme « éventuelle ». J'ai cherché dans le volume 2 et au numéro 1520 pour savoir à quoi elle correspondait.

● **Registres de formalité**
 ● **Inscriptions des privilèges et hypothèques**
Volume 1 • 24 floréal an VII-29 brumaire an VIII - 4 Q 3345
Volume 2 • 1er frimaire an VIII-16 vendémiaire an IX - 4 Q 3346
 Source : Site AD81

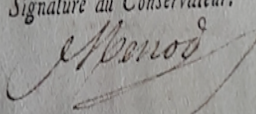
N° 1520 Du trois Vendémiaire an Neuf
 Droit d'hypothèque au profit de la République et à la
 diligence de Jean Pierre Penavaire
 propriétaire demeurant à Troupiac
 arrondissement communal de Castres
 département du Tarn
 qui élit domicile en sa demeure

CONTRE ledit Jean Pierre Penavaire
 percepteur pour l'an neuf des contributions
 directes de la commune de Troupiac
 et contre le citoyen Baptiste Solomiac
 propriétaire demeurant à Viviers
 caution dudit Penavaire

pour sûreté d'une créance de la
 somme de quatre-vingt-six francs ci..... 86.
 savoir, celle de

exigible le

résultant d'un Verbal d'adjudication de rôle de
 l'an huit consenty le deux complémentaire
 de l'an huit par le maire de Troupiac en
 faveur dudit Penavaire sur le cautionnement
 dudit Solomiac
 sur tous les biens desdits Penavaire et
 Solomiac et spécialement sur une vigne
 appartenant au dernier située à St
 Cernin commune de Viviers dans l'étendue
 du présent Bureau

Signature du Conservateur.


N° : 1520 Du trois Vendémiaire an Neuf
Droit d'hypothèque au profit de la
 République et à la
 diligence de Jean Pierre Penavaire
 propriétaire demeurant à Troupiac
 arrondissement communal de Castres
 département du Tarn
qui élit domicile en sa demeure

CONTRE ledit Jean Pierre Penavaire
 percepteur pour l'an neuf des contributions
 directes de la commune de Troupiac
 et contre le citoyen Baptiste Solomiac
 propriétaire demeurant à Viviers
 caution dudit Penavaire

pour sûreté d'une créance de la
somme de quatre-vingt-six francs ci..... 86
savoir, celle de

exigible le

résultant d'un verbal d'adjudication de rôle
 de l'an huit consenty le deux complémentaire
 de l'an huit par le maire de Troupiac en
 faveur dudit Penavaire pour le cautionnement
 dudit Solomiac
sur tous les biens desdits Penavaire et
 Solomiac et spécialement sur une vigne
 appartenant au dernier située à St
 Cernin commune de Viviers dans l'étendue
 du présent bureau.

Signature du conservateur

Sources AD81 4Q 3346

Il s'agit d'une contribution qui n'a pas été payée par Jean Baptiste SOLOMIAC au percepteur Jean Pierre Penavaire. Ce dernier a saisi la justice pour obtenir la somme due. Une vigne appartenant à Solomiac sera saisie pour être vendue aux enchères afin d'obtenir le règlement de la dette.

2) La deuxième hypothèque de 16000 francs correspond à l'achat de sa métairie Lous Bessous située dans les communes de Viviers-les-Montagnes et Saint-Affrique-les-Montagnes. Elle porte sur l'entière métairie. Jean-Baptiste Solomiac devra payer la somme en deux fois, 8000 francs le 18/01/1807 et la même somme le 18/01/1808 avec intérêt de 6% (4Q3357). A ma prochaine visite aux AD j'irais consulter l'acte de vente dans les minutes de Maître Mahuziès notaire à Castres, à la date 11/02/1806.

3) L'hypothèque de 4000 francs du 06/02/1807 est une hypothèque au profit de Louis Corbière de la commune de Boissezon résultant d'un acte d'engagement de ce dernier pour partir à l'armée à la place de Jean Antoine Solomiac, le fils de Jean-Baptiste. Un acte a été passé devant Maître Mahuziès le 28/01/1807 (4Q3358). Par curiosité, j'irai consulter le parcours militaire de Louis Corbière.

4) L'hypothèque de 6700 francs du 14 septembre 1807 correspond à la somme principale de 6600 francs empruntée à Rose Babut épouse Ranchin et payable dans un délai d'une année, ajoutée de 100 francs de frais de mise en exécution de l'acte. Un acte a été passé le 03/09/1807 devant Maître Martin notaire à Puylaurens. Cette hypothèque a été radiée le 23/10/1915 en vertu d'un acte chez Maître Gautier à Puylaurens (4Q3359, 3E35/51).

5) Consultation de l'hypothèque du 15 juillet 1813 d'un montant de 25200 francs. Volume 25 article 18037.

Transcription de l'acte n° 18037 du quinze juillet 1813, Sources AD81 4Q 3370.

« Droit d'hypothèque au profit de dame Marianne Fabre épouse de sieur Jean Baptiste Solomiac propriétaire du lieu des Bessous commune de Viviers arrondissement de Castres département du Tarn, qui élit domicile en sa demeure au dit lieu des Bessous. Contre ledit sieur Jean Baptiste Solomiac son mari habitant audit lieu des Bessous. Résultant des trois actes publics, le premier du dix-huit avril mille huit cent dix devant Azais notaire à Castres, le second le onze avril mille huit cent onze devant Gautier Notaire à Puylaurens et le troisième le onze mai mille huit cent treize devant Mahuziès notaire à Castres pour sûreté d'une créance de vingt-cinq mille deux cent francs exigible à la volonté de ladite dame Fabre et obligée reconnue par ledit Solomiac savoir huit mille francs par l'acte du dix-huit avril mille huit cent dix, six mille six cents francs par l'acte du onze avril mille huit cent onze et dix mille six cents francs par l'acte du onze mai mille huit cent treize ci-dessus énoncé 25 200.

L'inscription est requise spécialement sur l'entier domaine ou métairie que ledit Solomiac jouit et possède audit lieu des Bessous susdite commune de Viviers consistant en maisons, écuries, granges, prés, jardins, bois, vignes, terres labourables et autres incultes. »

J'ai consulté les différents actes dont il est question dans cette hypothèque.

L'acte du 18/04/1810 a été passé devant Azaïs notaire à Castres pour la somme de 8000 francs (3E109/7) : Marie Anne Fabre a vendu des pièces de terre pour la somme de 8000 francs qu'elle a remis à son époux, qui s'engage à lui rendre à sa volonté sous hypothèque spéciale.

L'acte du 11/04/1811 est l'acte qui a permis la radiation de l'hypothèque du 14/09/1807. C'est Marie Anne FABRE, l'épouse de Jean Baptiste SOLOMIAC qui a vendu des biens pour payer la dette de son mari à Rose Babut épouse Ranchin (3E35/105).

L'acte du 11 mai 1813 (3E61/18) récapitule les sommes que Jean Baptiste SOLOMIAC doit à son épouse Marie Anne FABRE. Il déclare « pour rendre hommage à la vérité et ne faire aucun tort à la dame Marianne Fabre son épouse, qu'il a reçu d'elle en plusieurs et diverses fois » :

- La somme de 10600 francs, provenant des ventes qui ont été consenties en faveur de plusieurs particuliers de divers biens immeubles appartenant à ladite FABRE. Cinq actes ont été passés depuis plusieurs années devant différents notaires :
 - le 21/01/1806 : devant Me Mahuziès à Castres
 - vers 1806 : Me Penavayré à Soual
 - le 28/02/1807 et le 09/10/1808 : devant Me Pebernat à Viviers-les-Montagnes
 - le 26/09/1810 : devant Maître Vincens
- La somme de 6600 Francs, de l'acte du 11/04/1811 détaillé ci-dessus.
- La somme de 8000 francs de l'acte du 18 avril 1810 précédemment détaillé.

J'ai noté le décès de Marie Anne Fabre quelques temps après l'inscription de cette hypothèque, le 4 août 1813 à Viviers-Les-Montagnes (4E32500306 vue 29).

6) L'hypothèque du 23 septembre 1825 a été renouvelée le 10/09/1833, d'où sa radiation et l'inscription à cette date avec 300 francs d'intérêts en sus (4Q3432 ci-dessous).

7) Le 10 septembre 1833 : renouvellement de l'hypothèque précédente (4Q3432). SOLOMIAC Jean Baptiste et Jean Antoine, père et fils, ont emprunté 6000 francs à Rose Bourjade veuve Molières le 06/03/1816 à un taux d'intérêt de 5%. La somme était exigible depuis le 06/03/1819 mais n'a été remboursée que le 27/11/1827 par Rose Cabrol, la belle-fille de Jean Baptiste et l'épouse de Jean Antoine Solomiac. Cette hypothèque a été inscrite suite à cet acte de subrogation passé devant Maître Combes notaire à Castres, au profit de Rose Cabrol.

8) Le droit d'hypothèque du 5 septembre 1843 sert de renouvellement à une inscription prise le 21 septembre 1833 résultant d'un acte d'obligation consenti par les époux Jean Antoine SOLOMIAC et Rose CABROL ainsi que Jean-Baptiste SOLOMIAC le 12/09/1833 devant Maître Clos à Sorèze. Dans cet acte, les 3 protagonistes se constituent débiteurs en faveur de Demoiselle Anne RIVALS pour la somme de 6000 francs remboursable dans 8 ans à 5% d'intérêt payable annuellement. D'autres actes sont à consulter pour connaître la date exacte de l'origine de cette dette.

La consultation de différentes hypothèques m'a renvoyé vers une multitude d'actes notariés chez un nombre conséquent de notaires. Je n'ai pas pu les consulter en totalité mais j'ai pu me rendre compte que **Jean Baptiste SOLOMIAC** faisait régulièrement des reconnaissances de dettes pour acquérir des biens et ne remboursait pas en temps et en heure. Son épouse et sa belle-fille lui ont racheté certaines de ses créances. Les inscriptions hypothécaires ne sont qu'une partie des dettes qu'il a pu avoir envers plusieurs personnes sur des dizaines d'années.

Nous avons appris que **Jean Baptiste SOLOMIAC**, le père d'Etienne MARTIN habite Viviers-les-Montagnes. Je retrouve dans l'Etat civil et les registres paroissiaux des informations sur sa vie après avoir quitté Palleville.

Il s'est marié le 26 novembre 1786 avec **Marie Anne FABRE** à Viviers-les-Montagnes, il est toujours paroissien de Palleville à son mariage (*2E32500204 vue 21*).

3 enfants sont nés de cette union à Viviers-Les-Montagnes :

- **Jean Antoine** le 11/09/1787 dont le parrain a été Jean Antoine SOLOMIAC et la marraine Louise PENAVAYRE (*2E_325_002_04 vue 40*)
- **Catherine** le 24/02/1790 décédée le 10/09/1791. Le parrain a été Jean FABRE et la marraine Catherine PAGES (*1E32500604 vue 31, 1E32500605 vue 23*)
- **Jean Augustin** né le 13/01/1793 et décédé le 06/11/1809. Un des témoins est Jean FABRE, bourgeois (*4E32500201, 4E325/35 vue 74*).

Marie Anne Fabre est décédée le 04 août 1813 à Viviers-les-Montagnes (*4E325/36 vue 29*).

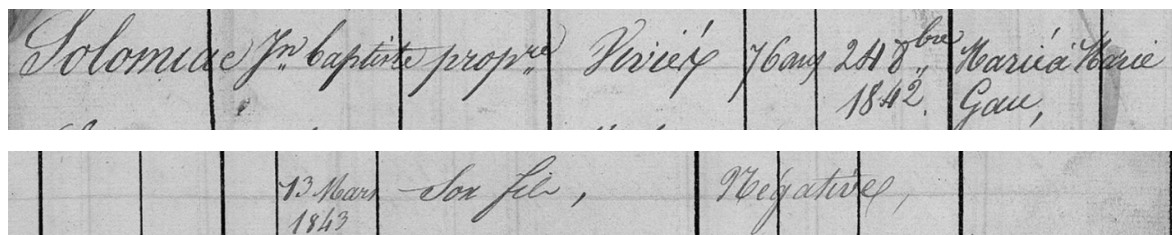
Le 15 avril 1826, **Jean Baptiste SOLOMIAC** a 62 ans quand il épouse **Marie GAU**, qui elle, est âgée de 36 ans. Ils auront une fille, **Addélaïde Clarice SOLOMIAC** née le 05/11/1830 et décédée 27/07/1834 (*4E325/4 vue 22, 4E325/6 vue 21*)

Jean Baptiste SOLOMIAC a eu 5 enfants, Etienne MARTIN a donc eu 4 frères et sœurs consanguins.

Jean Baptiste SOLOMIAC est décédé le 24 octobre 1842 à son domicile de Viviers-les-Montagnes à l'âge de 76 ans (*4E32500608 vue 54*).

Dans la table des successions et absences, j'apprends que la valeur de sa succession est négative. La valeur des dettes est donc supérieure à celle de ses biens.

Sources : 3Q_05436_S_01 vue 2



SOLOMIAC J[ea]n Baptiste, prop[riétai]re, (Domicile) Viviers, (âge) 76 ans, (décédé le) 24 octobre 1842, marié à Marie GAU, (déclaration de succession le) 13 mars 1843 (héritiers) son fils, (Valeur des biens déclarés) Négative.

Son fils est Jean Antoine SOLOMIAC né en 1786 qu'il a eu avec Marie Anne FABRE.

Dans la série justice, j'ai pu trouver dans les documents relatifs au greffe civil de Castres, le refus de la succession de Jean Baptiste SOLOMIAC par son fils Jean Antoine.

En effet, le 5 novembre 1842, Jean Antoine SOLOMIAC, qui est propriétaire et qui demeure aux Bessous à Viviers-les-Montagnes, est comparu au tribunal de première instance assisté par Maître Sers. Celui-ci a déclaré répudier purement et simplement la succession de Jean-Baptiste Solomiac, son père décédé, pour s'en tenir à la donation qui lui a été faite dans son contrat de mariage (sources : 3U2734).

Le contrat de mariage est un acte que j'irai consulter lors d'un prochain déplacement aux AD pour prendre connaissance de la valeur de cette donation.

3. LES PARENTS DE JEAN BAPTISTE : ANDRE SOLOMIAC & MARIE MARTY

A) Recherche sur André Solomiac : reconstitution de sa fratrie.

L'acte de mariage d'André SOLOMIAC et Marie MARTY du 07/04/1761 à Palleville m'apprend que l'époux est paroissien de Palleville et l'épouse paroissienne de Montgey, et que Jean SOLOMIAC, père du marié, est témoin (2E_200_001_04 vue 11). L'identité de sa mère n'est pas précisée sur son premier mariage, en revanche sur son mariage en 1773 avec Catherine PAGES, j'y apprend que sa mère se nomme également Catherine PAGES.

Dans les registres paroissiaux de Palleville, je trouve le mariage d'André SOLOMIAC et Catherine PAGES le 28/04/1739 (1E_200_001_02 vue 30). L'âge des époux et l'identité de leurs parents n'est pas indiquée, néanmoins j'y apprend que la bénédiction nuptiale a eu lieu en présence d'André et Jean PAGES père et oncle de l'épouse.

Au fil des pages je trouve leurs enfants :

- **André SOLOMIAC** est né le 06/08/1740, son parrain a été André PAGES et sa marraine a été Marie BESSIERES (1E_200_001_02 vue 33)
- **Anne SOLOMIAC** née le 22/11/1741 et décédée le 13/06/1743, son parrain a été Pierre RECH et sa marraine Anne BORIES (1E_200_001_02 vue 37)
- **Jean SOLOMIAC** né le 15/01/1745, baptisé le 17 janvier. Son parrain a été Jean PAGES et sa marraine Marguerite SOLOMIAC (1E_200_001_03 vue 1)

Je trouve aucun autre baptême au nom de SOLOMIAC entre 1746 et 1751, et entre 1752 et 1754 les registres sont lacunaires tant dans la série communale que dans la série du greffe.

B) Recherche sur Marie Marty : reconstitution de sa fratrie

Mes recherches s'orientent sur la commune de Montgey.

Les recherches s'avèrent plus compliquées.

D'après son acte de sépulture, elle est décédée en 1773 à l'âge de « quarante-trois ans ou environ », je cherche sa naissance autour des années 1730.

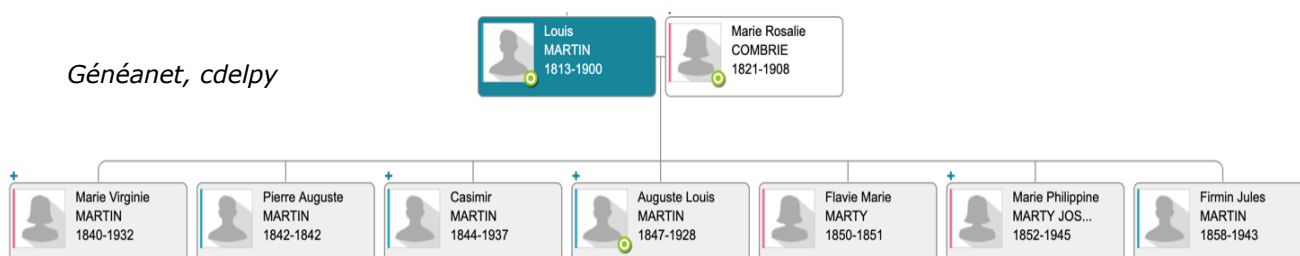
Je ne trouve qu'une seule Marie MARTY (MARTI), elle est née en 1741, fille de Jean Pierre et Marie CENTENAC.

L'âge sur l'acte de décès étant approximatif, l'acte pourrait correspondre au sien, d'autant plus que son mari est né en 1740. J'ai vérifié les prénoms des parrains et des marraines des enfants du couple mais pas de MARTY qui pourrait me donner une piste sur la mère ou les frères et sœurs de Marie MARTY. Pour avoir la certitude qu'il s'agit bien de l'épouse d'André SOLOMIAC, j'irai consulter le contrôle des actes de Puylaurens (cote 2C 1996) afin de chercher un éventuel contrat de mariage. La deuxième piste est d'agrandir la généalogie des MARTY qui sont bien présents sur Montgey afin de retrouver son nom sur un acte de baptême d'un neveu ou d'une nièce. Il se peut aussi qu'elle soit née dans un autre village.

IV. DESCENDANCE DU COUPLE CENTRAL

1. LES ENFANTS ET LES PETITS-ENFANTS

Louis MARTIN et **Marie Rosalie COMBRIE** ont eu 7 enfants tous nés à Puylaurens et 6 petits-fils.



- **Marie Virginie MARTIN** née le 11/05/1840 (4E21901612 vue 26),
 - Elle s'est mariée le 17/02/1865 à Saint-Germain-des-Prés à Adrien DELPRAT (4E25100903 vue 16) avec qui elle a eu un enfant le 13/03/1867 nommé **Joseph Louis Urbain DELPRAT** (4E25100704 vue 38).
 - Elle a été veuve en 1871, et 10 ans plus tard à l'âge de 40 ans, elle épouse Antoine MAUREL (4E25100906 vue 37). Le couple n'a pas eu d'enfant.
- **Pierre Auguste MARTIN** né le 07/07/1842 et décédé de le 20 septembre de la même année (4E21901614 vue 39, 4E21901625 vue 49).
- **Casimir MARTIN** né le 08/03/1844 (4E21901902 vue 11) qui épouse à l'âge de 53 ans Nathalie FAURY, veuve en premières noces de Jules Jean Baptiste DELPRAT (4E21905705 vue 25). Ils n'auront pas d'enfant et Casimir institue pour légataire universel Jules DELPRAT.

Sources : Extrait du testament de Casimir MARTIN, 3Q12665 du 11/07/1934 enregistré le 22/04/1937.

MARTIN Casimir : J'institue pour mon héritier général et universel Jules Delprat ouvrier tailleur domicilié avec moi.

Je retrouve ce **Jules DELPRAT** dans le recensement de 1936 à Puylaurens.

Martin	Casimir	1844	Puyl	MARTIN Casimir 1844 Puyl[aurens]
Bonhoure	Appolonie	1880	Puyl	BONHOURE Appolonie 1880 Puyl[aurens]
Delprat	Jules	1906	Puyl.	DELPRAT Jules 1906 Puyl[aurens]

Sources : extrait recensement 1936, Puylaurens AD81 / 6M3_135_219_01 vue 24

Après des recherches dans l'état civil de Puylaurens, je trouve la naissance de **Jules Urbain DELPRAT** au 13/08/1906 (4E21905804 vue 25). Il est le fils de Joseph DELPRAT qui est lui le fils de Nathalie FAURY, l'épouse de Casimir MARTIN (4E21905908 vue 47). Jules, l'héritier de Casimir, est donc le petit-fils de son épouse.

- **Auguste Louis MARTIN** né le 14/06/1847 au « Griffoulet » (4E21901905 vue 31) et décédé le 08/02/1928 (acte de décès mairie) à Puylaurens. Il s'est marié le 13/11/1874 avec **Rose Lucie IMBERT** (4 E 219/50). Ils auront 3 garçons :
 - leur premier est né sans vie le 23/06/1875 (4E2190/30),
 - leur second garçon **Louis Henri MARTIN** est né le 16/07/1881 (4E21903009 vue 34)
 - leur dernier **Joseph MARTIN** le 24/06/1890 (4E21905008 vue 23).

Leurs 2 fils sont Morts pour la France en 1914 à 2 jours d'intervalle.
Leur parcours est développé dans le [chapitre suivant](#).

- **Flavie Marie MARTY** née le 13/03/1850 et décédée le 01/10/1851 (4E21901908 vue 17, 4E21901923 vue 17) au lieu d'En Salibert à Puylaurens.
- **Marie Philippine MARTY** née le 20/08/1852 (4E21901912 vue 17) a épousé Jean Auguste DORDY le 21/05/1872 à Puylaurens (4E21904810 vue 29). Elle est décédée le 15/12/1945 à Viviers-Les-Montagnes (acte de décès mairie).
2 enfants sont nés de cette union dans la ville de Sémalens :
 - **Henri Louis Auguste DORDY** le 21/01/1874 (4E28100701 vue 21) et
 - **Ludovic Prosper DORDY** le 05/03/1877 (4E28100701 vue 74).
- **Firmin Jules MARTIN** né le 06/09/1858 (4E21902209 vue 52) et décédé le 03/03/1943, au lieu d'en Griffoulet à Puylaurens, célibataire (acte de décès mairie) en laissant un testament (3Q_12993_M_01 vue 4).

2. L'ARMEE DES PETITS-FILS MARTIN

- **Louis Henri** MARTIN est décédé le 4 novembre à l'hôpital de Sainte-Ménéhould (Marne) d'une maladie contractée en service. Cette information est mentionnée sur sa fiche matricule (1R2_115_0513). J'apprends sur le site *Mémoire des Hommes* qu'il est décédé de la fièvre typhoïde.

En plus de son identité, sa fiche matricule précise son parcours militaire et les différents régiments incorporés. Lors de son service militaire en 1902, il a été incorporé au 143^{ème} Régiment d'Infanterie, puis lors de la mobilisation générale du 2 août 1914, il a rejoint le 7^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale.

On y trouve également une brève description physique :

SIGNALEMENT.	
Cheveux	_____
yeux	_____
nez	_____
menton	_____
Taille : 1 m. <u>71</u> cent.	Taille rectifiée : 1 m. _____ cent.
MARQUES PARTICULIÈRES : _____	
Degré d'instruction :	{ générale (1). <u>3</u> { militaire (2).

SIGNALEMENT

Cheveux : x, **sourcils** bruns
Yeux châtains, **front** ordinaire
nez busqué, **bouche** moyenne
Menton rond, **visage** ovale
Taille : 1m **71** cent. **Taille rectifiée** :
Marques particulières :

Degré d'instruction : Générale (1) : **3**
Militaire (2)

Le degré d'instruction 3 signifie que le soldat possède une instruction primaire plus développée (*Sources : www.archives71.fr*)

- 0 : ne sait ni lire ni écrire
- 1 : sait lire seulement
- 2 : sait lire et écrire
- 3 : possède une instruction primaire plus développée
- 4 : a obtenu le brevet de l'enseignement primaire
- 5 : bachelier, licencié, etc. (avec indication de diplôme)
- X : dont on n'a pas pu vérifier l'instruction.

En faisant des recherches dans l'état civil j'apprends qu'il était marié (4E06513311 vue 30) et son épouse **Louise Marie Rosa BOUTTES** était enceinte de leur 4^{ème} enfant au moment de son décès. Ce dernier fils prénommé **Henri Roger** naîtra en mars 1915 à Castres (4E06514405 vue 18) et ne vivra que 3 semaines (4E06514608 vue 10). Leur 3^{ème} enfant, **Roger Elie** est décédé au cours de l'année 1914 à 9 mois (4E219/60, 4E21906005 vue 44). Les 2 aînés sont **Marie Rose Ida** âgée de 7 ans (4E21905805 vue 18) (mon arrière-grand-mère) et **Ernest** âgé de 6 ans (4E21905806 vue 20).

Il est inhumé à la nécropole nationale de Sainte-Ménéhould (Marne) dans la tombe 674.

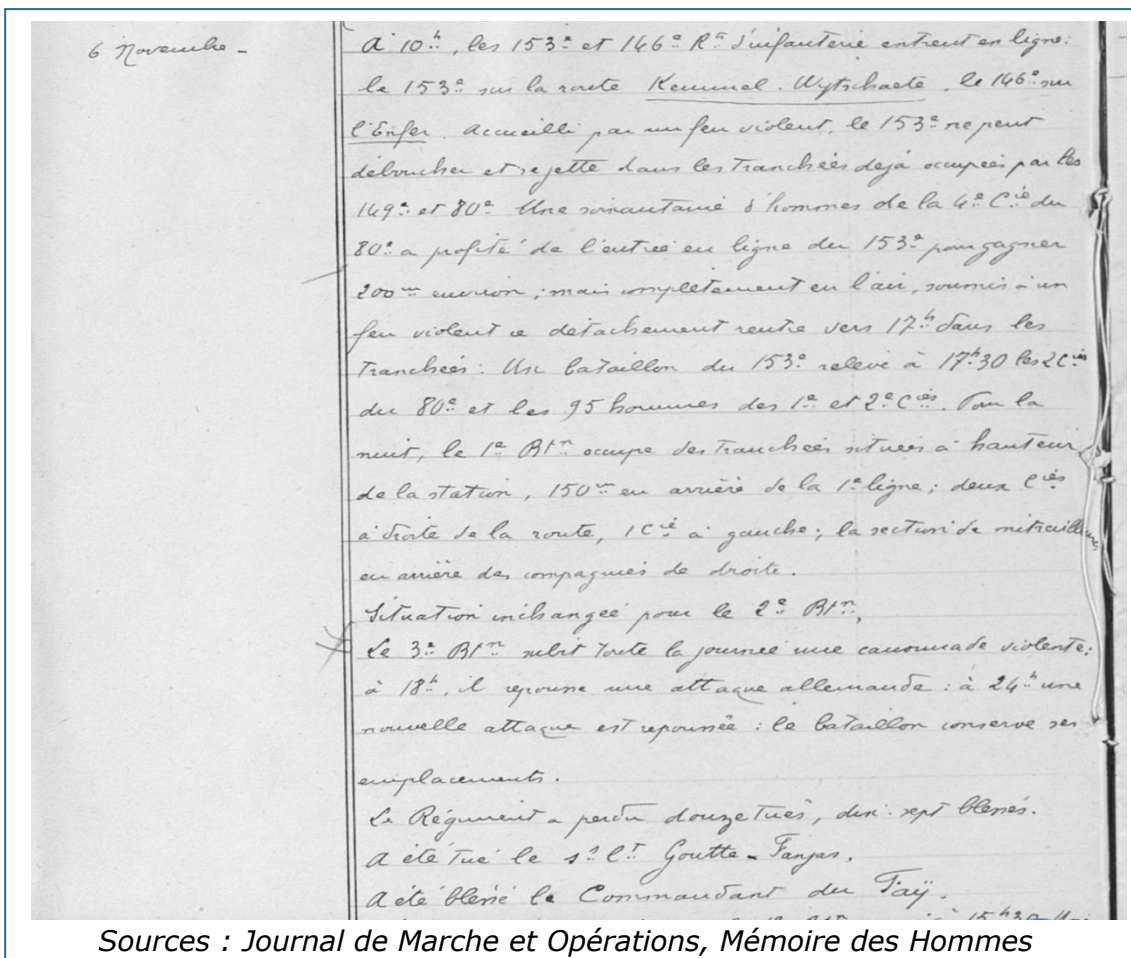
(sources www.memorialgenweb.org/)

- **Joseph** MARTIN a été tué à l'ennemi le 6 novembre 1914 à Wijtschate en Belgique (*4E21905008 vue 23, 1R2_177_0401*). Il avait 24 ans. Sur sa fiche matricule, je retrouve le régiment qu'il a incorporé : le 80^{ème} Régiment d'Infanterie.

Cette information me permet d'aller consulter le Journal de Marche et Opérations (JMO) et de me rendre un peu plus compte de l'enfer de la guerre.

6 novembre -

À 10h, les 153^{ème} et 146^{ème} régiments d'infanterie entrent en ligne : le 153^{ème} sur la route Kemmel-Wytschaete. Le 146^{ème} sur l'Enfer. Accueilli par un feu violent, le 153^{ème} ne peut déboucher et se jette dans les tranchées déjà occupées par les 149^{ème} et 80^{ème}. Une soixantaine d'hommes de la 4^{ème} Compagnie du 80^{ème} a profité de l'entrée en ligne du 153^{ème} pour gagner 200 mètres environ, mais complètement en l'air, soumis à un feu violent ce détachement rentre vers 17h dans les tranchées : un bataillon du 153^{ème} relève à 17h30 les 2^{ème} compagnies du 80^{ème} et les 95 hommes des 1^{ère} et 2^{ème} compagnie. Pour la nuit, le 1^{er} Bataillon occupe des tranchées situées à hauteur de la station, 150m en arrière de la 1^{ère} ligne, deux compagnies à droite de la route, 1 compagnie à gauche, la section de mitrailleuses en arrière des compagnies de droite. Situation inchangée pour le 2^e bataillon. Le 3^e bataillon subit toute la journée une canonnade violente : à 18h il repousse une attaque allemande : à 24h, une nouvelle attaque est repoussée : le bataillon conserve ses emplacements. le régiment a perdu douze tués, dix-sept blessés. A été tué le Sous-Lieutenant Goutte-Fanjas. A été blessé le Commandant du Faÿ.



Sur la page suivante figure l'état nominatif des officiers, sous-officiers et soldats tués, fait prisonniers ou disparus aux combats de Belgique pour le 80^{ème} Régiment d'Infanterie.

Le total de tués, blessés, prisonniers disparus ainsi que le nombre de chevaux tués ou perdus y est reporté.

Pour la journée du 6 novembre 1914, il y a eu 12 tués et 17 blessés.

ARMEE .
16^e CORPS .
32^e DIVISION .
63^e BRIGADE .

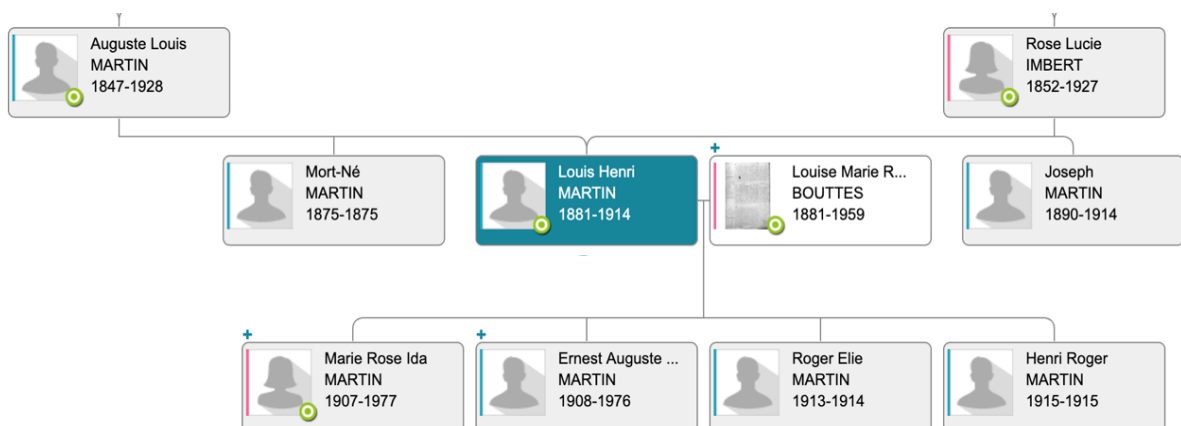
Modèle A.
75

80^e Régiment d'Infanterie .
Etat nominatif
des officiers, sous-officiers et soldats tués, blessés, faits prisonniers ou disparus aux combats de Belgique
Le 6 novembre 1914

Noms	Grades	Tués	Blessés	Prisonniers	Disparus	Chevaux tués ou perdus	Observations.
		12	17				
Total général --		29 dont 2 Officiers					

Sources :
https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/arkotheque/inventaires/ead_ir_consult.php?&ref=SHDGR__GR_26_N_II

Entre avril 1914 et avril 1915, le couple **MARTIN Auguste Louis** et **IMBERT Rose Lucie** auront enterré ses 2 fils et 2 petits-fils.



On retrouve ce couple dans la liste nominative de 1926 avec leur belle-fille et leurs 2 petits enfants.

Sources : Extrait liste nominative Puylaurens 1926, 6M3_046_219 lot 3 vue 25

Martin	Auguste	1847	d.		chef	culb.
d	Lucie	1853	d		épouse	
d	Louise	1881	Castres		belle fille	
d	Ida	1907	Puyf		petite fille	
d	Ernest	1908	d		d-	
MARTIN	Auguste	1847	[idem]		Chef	Cult[iva- teur]
[idem]	Lucie	1853	[idem]		Epouse	
[idem]	Louise	1881	Castres		Belle-fille	
[idem]	Ida	1907	Puyl[aurens]		Petite-fille	
[idem]	Ernest	1908	[idem]		[Idem]	

Au début de mes recherches je trouvais 5 enfants à Louis MARTIN et Marie Rosalie COMBRIE, 1 fille et 4 garçons : en 1840, 1842, 1844, 1847 et 1858 sur les tables décennales. L'intervalle intergénéral de 11 ans entre les 2 derniers enfants me paraissait important. J'ai émis plusieurs hypothèses : l'existence d'enfants nés sans vie, des accouchements sur une autre commune ou une erreur sur la table décennale. C'est grâce au mariage de l'unique fille Virginie que je vais trouver l'existence d'un beau-frère qui est témoin, qui habite Sémalens et donc d'une sœur qui est née sous le nom de MARTY. En consultant les 78 naissances MARTY entre 1841 et 1863 sur Puylaurens, j'ai trouvé au total 2 autres filles au couple, nées en 1850 et 1852.

V. LE CADASTRE

J'ai choisi le lieu d'En Salibert à Puylaurens où a vécu le couple central et sa descendance.

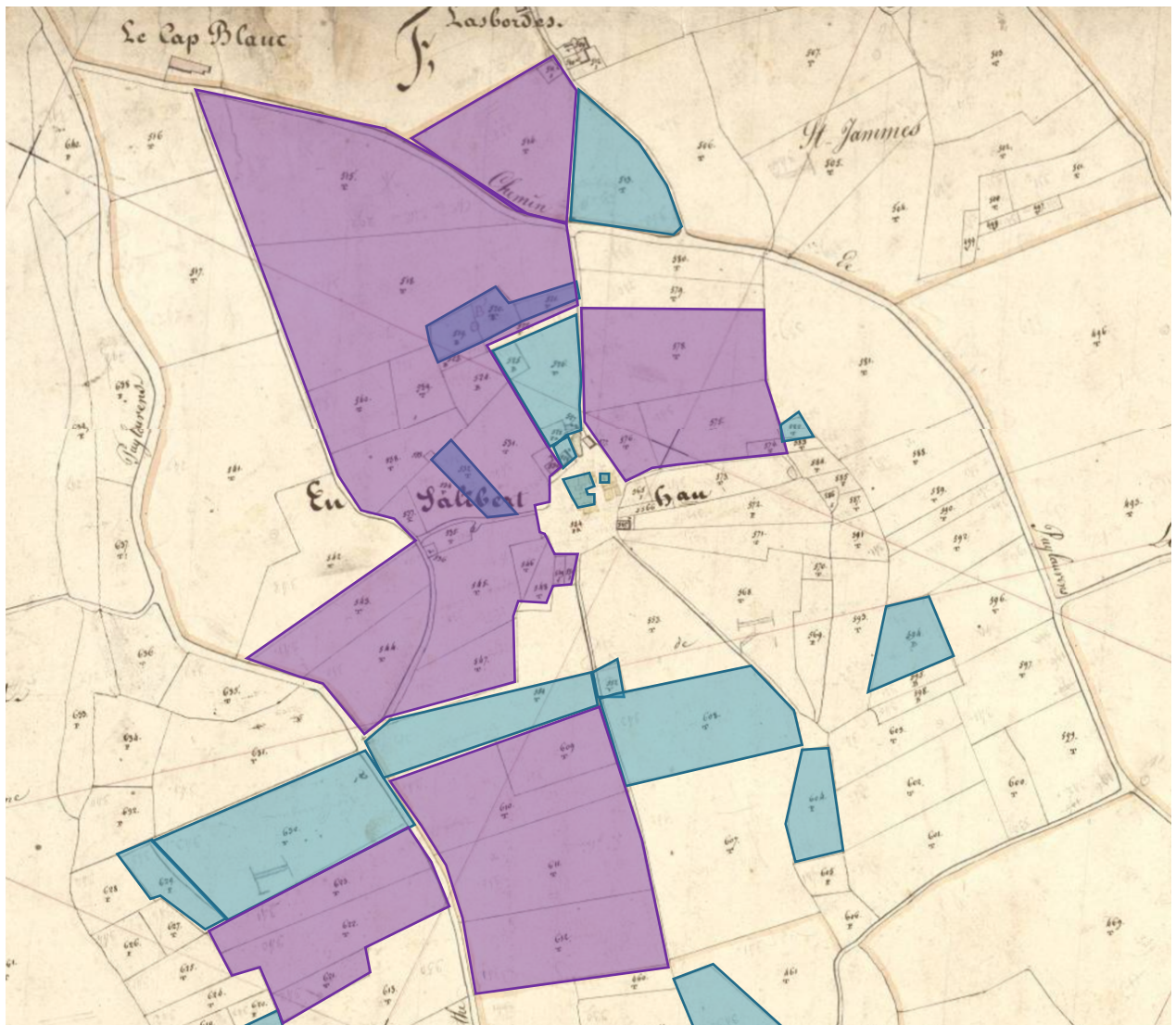
A partir du tableau d'assemblage 3P219 de la ville de Puylaurens, je vais trouver que ce lieu-dit se trouve dans la section F.

Chaque parcelle est numérotée, pour savoir qui en est le propriétaire je consulte l'état des sections 3 P 1715.

En cherchant le testament de **Casimir MARTIN**, j'ai trouvé à la même date du 11/07/1934, un acte de vente de parcelles appartenant à **Casimir et Firmin MARTIN**, les fils de Louis MARTIN, à **Ernest Auguste Joseph MARTIN** leur petit-neveu (3E100106).

J'ai ainsi pu établir le plan ci-après.

Sources : Extrait du plan cadastral Puylaurens 3 P 219-15 section F feuille 2



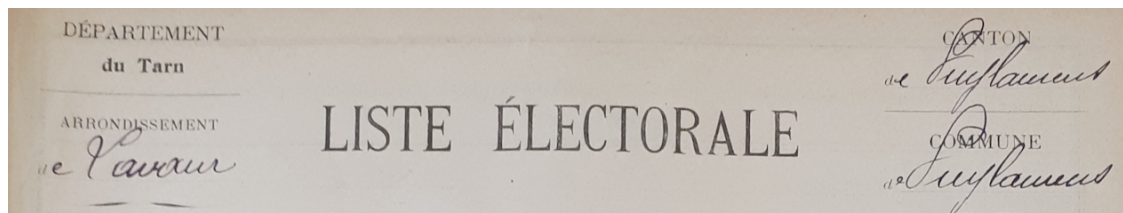
■ Parcelles appartenant à Etienne MARTIN en 1836 d'après l'état des sections.
■ Parcelles acquises après 1836, vendues en 1934 par la famille MARTIN (sources 3E100106, acte de vente).

J'ai pu constater qu'en un siècle, la famille avait agrandi sa propriété. Dans cet acte est indiqué que certaines parcelles ont été acquises à la suite d'un acte de vente de Mr Paul Alexandre Auriol le 16/10/1882, d'autres sont devenues leur propriété par une jouissance de plus de 30 ans, mais que la plus grande partie provient des successions de **Louis MARTIN** et **Marie Rose COMBRIE**, leurs parents, par un acte de 1909.

Louis MARTIN avait lui-même acheté certaines terres à Paul Alexandre Auriol mais en avait également hérité de sa sœur unique décédée intestat le 23/03/1892 dont il a été le seul héritier de droit (Sources 3E100106).

Des investigations aux AD sont à prévoir pour établir la généalogie des parcelles.

VI. LISTE ELECTORALE ET RECENSEMENT



*Liste électorale, Département du Tarn, arrondissement de Lavour, Canton de Puylaurens, Commune de Puylaurens, pour l'année 1923.
Sources 2M82*

D'après le document consulté, la commune du Puylaurens compte 1194 votants pour l'année 1923. A ce moment-là, la population oscille entre 3473 habitants en 1921 et 3482 en 1926 (*Sources Wikipedia + recensement 1926*) mais seulement les hommes de plus de 21 ans ont le droit de vote.

J'ai souhaité consulter la liste nominative de 1851 qui est le seul recensement à contenir des informations sur la religion, les infirmités et les maladies. Malheureusement pour la commune de Puylaurens ce document est perdu ainsi que les listes des années suivantes. J'ai donc consulté celle de 1926 qui recensent 886 maisons, 940 ménages et 3482 individus dont la famille de Louis Auguste MARTIN mentionnée à la page précédente.

Sources : 6M3_046_219 lot 1 vue 1

NOMBRE		
DE MAISONS.	DE MÉNAGES.	D'INDIVIDUS.
886	940	3482.

NOMBRE		
DE MAISONS	DE MENAGES	D'INDIVIDUS
886	940	3482

CONCLUSION

Les recherches sur cette branche de ma famille m'ont permis d'en savoir un peu plus sur mes origines.

Avant de commencer mes recherches j'étais loin d'imaginer toutes les informations que j'allais trouver. J'ai découvert l'origine d'un nom de famille, un procès, le fonctionnement des hypothèques et les dettes qui se cachent derrière et la dureté de la guerre 14-18. Ce mémoire est maintenant terminé mais pas les recherches. Aujourd'hui, de nouvelles pistes s'ouvrent à moi grâce à l'enseignement de ce diplôme universitaire et je vais pouvoir continuer mon enquête.

Mes recherches ont été un temps stoppées par la crise sanitaire du COVID-19. Le confinement qui a débuté le 17 mars 2020 a duré jusqu'au 11 mai. Après cette période, les déplacements ont été limités à 100km autour de son domicile avec l'interdiction de circuler dans les départements placés en zone rouge. Impossible donc, de me rendre aux AD. Ce décret a été abrogé le 31 mai mais se rendre dans les établissements recevant du public a été soumis à de nombreuses contraintes. Les AD du Tarn n'ont pas échappées à la règle : l'inscription préalable est devenue obligatoire, les séances de consultations se comptent par demi-journées avec un nombre de lecteur limité à 6 et le nombre maximum de documents consultables est de 10. Et le port du masque obligatoire bien entendu !

Tout ceci n'a pas facilité les recherches, d'autant plus que par la suite j'ai commencé un emploi en tant que chercheuse généalogiste dans une étude. J'ai manqué de temps pour continuer mes recherches, mais l'envie d'approfondir est toujours là. Des questions subsistent et certaines subsisteront toujours mais d'autres rendez-vous aux archives départementales sont à prévoir pour assouvir ma curiosité.

SOURCES

Office de tourisme de Puylaurens

Sitographie

www.ancestry.fr

www.archives.haute-garonne.fr

archives.tarn.fr

www.archives71.fr

commons.wikimedia.org

www.filae.com

www.geneanet.org

www.geoportail.gouv.fr

www.google.com
Création d'une carte

www.memorialgenweb.org

www.puylaurens.fr

www.tourisme-tarnagout.com
www.tourisme-tarnagout.com/s%C3%A9journer/acheter-local/le-pastel-en-pays-de-cocagne/

www.wikipedia.org
<https://fr.wikipedia.org/wiki/Puylaurens>